



Chambre des communes  
CANADA

# **Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants**

---

NDDN • NUMÉRO 060 • 1<sup>re</sup> SESSION • 38<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 22 novembre 2005**

—  
**Président**

**M. John Cannis**

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le  
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants

Le mardi 22 novembre 2005

• (1005)

[Traduction]

**Le président (M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.)):** Bonjour, chers collègues.

Comme nous avons le quorum, je déclare la séance ouverte. Le Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants fait un examen de notre politique de défense.

Avant de profiter de l'occasion pour souhaiter la bienvenue au lieutenant-général Caron, j'aimerais aborder une question qui a été soulevée la semaine dernière par M. Perron en ce qui a trait à la séance d'information du brigadier-général Ward, lorsqu'il a demandé des notes afin qu'il puisse y faire allusion dans son exposé à la Chambre.

Vous vous souviendrez, chers collègues, qu'à l'origine, cette séance d'information devait s'adresser aux porte-parole et devait se dérouler à huis clos. Nous avons poursuivi la séance à huis clos par la suite. Essentiellement, cette séance est devenue une séance non officielle du comité permanent, mais elle s'est poursuivie à huis clos.

À ce moment-ci, nous n'avons toujours pas la permission de publier son exposé. S'il faut élaborer davantage, allez-y, il n'y a pas de problème.

Quelqu'un a-t-il quelque chose à dire à ce sujet?

Monsieur Bachand, je sais que M. Perron n'est pas ici. Voulez-vous que nous soulevions la question plus tard lorsqu'il sera présent?

**M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ):** Sans doute, oui.

Le voici.

**Le président:** Le voici. J'ai parlé trop vite.

**M. Claude Bachand:** Nous allons dire la messe une deuxième fois.

Nous avons cette expression en français. Est-ce que ça se dit en anglais?

**Le président:** J'aime bien aller à la messe. Plus j'y vais, plus je suis béni.

Lieutenant-général Caron, veuillez nous excuser un instant.

Comme je le disais tout à l'heure, monsieur Perron, vous avez dit que vous ne pouviez utiliser la présentation du brigadier-général Ward dans votre exposé à la Chambre, et nous nous en sommes occupés pour vous.

Je rappelle à tous les membres du comité que la réunion avait d'abord commencé à huis clos avec une séance d'information à l'intention des porte-parole. La séance a fini par se poursuivre de façon non officielle avec tous les membres du comité, mais toute la séance s'est déroulée à huis clos. Je voulais tout simplement le dire aux fins du compte rendu pour vous.

Nous avons demandé au général Ward s'il était possible de publier sa déclaration, et nous n'avons pas encore obtenu la permission.

Voilà où nous en sommes, à ce moment-ci, en ce qui concerne votre demande de la semaine dernière.

À moins que vous ayez des observations à faire, lorsque nous recevrons sa déclaration, nous vous la ferons certainement parvenir à vous et à tous les membres du comité. Est-ce que cela vous convient?

[Français]

**M. Gilles-A. Perron (Rivière-des-Mille-Îles, BQ):** Merci, monsieur le président.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

Cela dit, pour la première partie de notre séance, j'aimerais souhaiter la bienvenue au lieutenant-général Caron, chef d'état-major de l'Armée de terre du ministère de la Défense nationale.

Monsieur, bienvenue au Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants à l'occasion de notre examen. Nous sommes impatients d'entendre votre exposé. Les membres du comité vous poseront ensuite des questions. Pour le premier tour de table, les divers membres du comité auront sept minutes pour vous poser des questions et obtenir la réponse.

Vous avez la parole, monsieur.

[Français]

**Lieutenant-général J.H.P.M. Caron (chef d'état-major de l'Armée de terre, ministère de la Défense nationale):** Merci, monsieur le président.

Membres du comité, mesdames et messieurs, je suis heureux d'avoir l'occasion de vous rencontrer aujourd'hui. Je vous remercie de l'intérêt et de l'appui que vous manifestez à l'égard de l'armée de terre, et je compte sur un dialogue fructueux avec le comité.

Comme vous le savez déjà, l'armée de terre subit actuellement les premiers effets de l'Énoncé de la politique de défense publié le printemps dernier. Elle fait également sa part dans le cadre du processus de transformation des Forces canadiennes qui découle de l'Énoncé de la politique de défense.

[Traduction]

Monsieur le président, je tiens à préciser d'emblée que l'Armée de terre accueille favorablement et sans réserve les politiques et initiatives découlant de l'EPD et de la transformation des Forces canadiennes. La force terrestre est particulièrement bien placée pour s'adapter à ces importantes initiatives stratégiques et en profiter.

Les membres de ce comité savent bien que l'Armée de terre a lancé son propre processus de transformation lorsqu'elle a publié la stratégie de l'Armée de terre en mai 2002. Ce plan directeur pour la voie à suivre renferme une réflexion certaine face à l'avenir des opérations terrestres et à la façon dont il conviendrait le mieux de diriger nos soldats vers le succès dans le nouvel environnement stratégique.

La stratégie de l'Armée de terre continue d'orienter notre transformation. C'est grâce aux efforts et à la perspicacité de ceux et celles qui l'ont élaborée que nous sommes bien placés pour absorber les changements découlant de l'EPD et de la transformation des FC et s'y adapter. Les défis que pose le nouvel environnement stratégique et la façon dont les FC les relèveront sont conformes à l'approche de l'Armée de terre. Ces défis que pose l'espace de combat non contigu, la menace que constituent les acteurs non étatiques dans les États en déroute et défaillants et en reconstruction, le besoin de mieux utiliser les forces terrestres, maritimes et aériennes ensemble et la nécessité de mieux protéger les Canadiens et Canadiennes au pays en sont des exemples typiques du genre de problèmes que l'Armée de terre a attentivement examinés.

● (1010)

[Français]

Nous mettons donc sur pied une force terrestre — cela comprend notre façon de penser au niveau stratégique, notre entraînement et notre stratégie d'acquisition d'équipement — en fonction des défis qu'il faudra relever, de l'approche énoncée dans l'EPD et dans la transformation des Forces canadiennes.

L'EPD aura des conséquences importantes pour l'armée de terre. Nous aurons l'occasion d'augmenter les effectifs de nos unités de la force régulière, dans le cadre de l'expansion des Forces canadiennes, qui intégreront 8 000 personnes, dont 5 000 réguliers et 3 000 réservistes. Bien entendu, tous ne seront pas dévolus à l'augmentation des effectifs de l'armée de terre, mais à l'augmentation des effectifs des Forces canadiennes. Ceci est une bonne nouvelle. Je reviendrai un peu plus tard sur le sujet de l'expansion.

L'EPD nous permettra d'améliorer les capacités de nos forces légères en matière de communication, de mobilité, de puissance de feu, de protection et de soutien. Nous planifions cela depuis un certain temps, mais l'EPD nous donnera l'impulsion nécessaire pour y parvenir le plus tôt possible.

[Traduction]

On augmentera le nombre des réservistes de l'Armée de terre de 3 000 soldats de façon à fixer le nombre de l'effectif permanent autorisé à 18 500 réservistes. Ce que l'on souhaite pour l'armée serait un peu plus de 17 000. C'est une bonne nouvelle surtout au moment où nous dotons la réserve de capacités importantes afin d'appuyer les membres de l'Armée de terre et des FC déployés dans le cadre d'opérations au Canada et à l'étranger.

L'EPD nous aidera à terminer l'élaboration et l'acquisition de systèmes de renseignement, de surveillance et de reconnaissance et à les intégrer à d'autres systèmes des Forces canadiennes et des pays alliés. Nous poursuivrons notre transformation afin de devenir une force moderne, rapidement déployable, reposant principalement sur des véhicules à roues. Cette force fondée sur le savoir et axée sur le commandement, y compris notre système de tir direct prévu et une nouvelle plate-forme pour les fonctions de tir indirect, découle de la stratégie de l'Armée de terre. Elle concorde parfaitement toutefois avec l'orientation stratégique décrite dans l'EPD. Elle a été conçue précisément pour exécuter les opérations actuelles et pour contrer les menaces auxquelles l'Armée de terre fera face à l'avenir.

En général, monsieur le président, l'EPD est porteuse de très bonnes nouvelles pour la force terrestre. Cependant, je rappelle aux membres du comité qu'elle comporte des risques. À certains égards, monsieur le président, nous sommes encore une armée fragilisée. La croissance ne fait que commencer pour contrer cette armée fragilisée. Il est important de garder à l'esprit que nos effectifs sont toujours bien inférieurs aux niveaux autorisés. La croissance à laquelle j'ai fait allusion tout à l'heure vient à peine de commencer. Les autres besoins en dotation restreignent encore plus notre capacité de mettre sur pied des forces. Par exemple, et ce n'est là qu'un exemple, il ne sera pas facile de trouver assez de sous-officiers pour entraîner les nouvelles recrues, pour occuper des postes cruciaux au sein des deux forces opérationnelles à l'étranger et pour assurer le personnel en poste dans les nouveaux commandements.

[Français]

Toutefois, ces problèmes ne sont que passagers et nous permettront de réaliser des gains à long terme. L'augmentation tant attendue des effectifs de l'armée de terre est fort à propos.

Je voudrais maintenant parler brièvement de certaines conséquences de la transformation des Forces canadiennes sur l'armée de terre.

Nous fournirons des forces légères pour appuyer le commandement des forces spéciales du Canada, forces capables de s'intégrer aux éléments de la Force opérationnelle interarmées 2. Nous fournirons la composante terrestre de la force opérationnelle permanente de contingence, composante consistant à monter sur une plate-forme maritime et à travailler depuis cette plate-forme.

Nous devons être en mesure de soutenir, outre-mer et pour une période indéterminée, deux forces opérationnelles terrestres, possiblement dans deux différents théâtres d'opérations.

Dans le cadre d'une opération internationale de plus vaste envergure menée par le Canada, nous serons prêts à fournir un quartier général de brigade apte à commander une formation multinationale pendant un an.

● (1015)

[Traduction]

Nous renforcerons la capacité des forces légères dans les terrains urbains complexes, les terrains montagneux et dans les guerres de jungle. Nous entraînerons et mettrons sur pied des forces opérationnelles qui sont mieux interopérables avec d'autres éléments des FC et articulées en fonction des missions qui leur sont confiées. Nous mettrons sur pied des forces qui serviront au sein du Commandement Canada et qui seront responsables de la protection des Canadiens et Canadiennes au pays. Nous mettrons sur pied des unités d'intervention immédiate, soit des composantes de l'Armée de terre à un niveau de préparation plus élevé, pour qu'elles appuient le Commandement Canada en cas d'urgence nationale.

Monsieur le président, nous continuons de mettre en oeuvre notre plan d'état de préparation géré, un ensemble d'outils de planification qui guide notre calendrier de l'instruction, les acquisitions d'équipement et le système de gestion de l'ensemble et qui les harmonise avec la liste des tâches à haut niveau de préparation appuyée par l'Armée de terre. Nous poursuivons le développement et la construction du Centre canadien d'entraînement aux manoeuvres, à Wainwright. Il sera l'un des meilleurs si ce n'est l'un des meilleurs centres d'entraînement pour l'Armée de terre au monde. Le CCEM est conçu pour entraîner nos unités et les mettre à l'épreuve afin qu'elles puissent relever tous les défis que pose l'environnement stratégique actuel.

[Français]

J'espère que ce bref aperçu a donné au comité une meilleure idée de la voie à suivre de l'armée de terre. Alors que nous reprenons la mise sur pied stable des forces opérationnelles en prévision des opérations complexes menées à l'étranger, je voudrais rappeler au comité que nos efforts visent en grande partie à faire en sorte que les jeunes hommes et femmes dévoués qui portent notre uniforme reçoivent l'entraînement, le leadership et l'équipement nécessaires pour réussir. Je suis persuadé que nous pouvons compter sur votre appui pour atteindre notre objectif.

Je vous remercie de votre attention et je serai ravi de répondre maintenant à vos questions.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Caron.

Nous allons donner la parole à M. Casson.

**M. Rick Casson (Lethbridge, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci, général, d'être ici. Vous avez mentionné quelques aspects qui m'intéressent — certains dont nous avons entendu parler, le fait que vous dites qu'il ne sera pas facile de recruter suffisamment de gens pour servir dans les deux forces opérationnelles à l'étranger et de doter en personnel les nouveaux commandements, et qu'en fait l'un des problèmes consiste à trouver suffisamment de gens pour entraîner les recrues.

J'aimerais donc que vous nous disiez exactement où nous en sommes dans le processus de recrutement, combien de nouvelles recrues vous avez, à quelle étape elles en sont, et aussi comment vous allez faire pour trouver suffisamment de gens pour les entraîner.

Par ailleurs, pourriez-vous nous parler de l'armée fragilisée et nous donner une idée de vos priorités d'acquisitions pour combler cette lacune — quel matériel, quelles plates-formes? Vous avez mentionné les divers aspects auxquels vous allez participer — le recueil de renseignements, la puissance de feu.

Donc ces deux choses. Où en sommes-nous sur le plan du recrutement? Comment allons-nous trouver des gens pour s'occuper de l'entraînement des recrues? Quel est l'échéancier et quelles sont les priorités pour ce qui est de l'acquisition du matériel?

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Merci, monsieur.

Permettez-moi de mettre en contexte le défi que nous avons à relever. Tout d'abord, le recrutement initial dans les Forces canadiennes relève du sous-ministre adjoint, Ressources humaines-militaires, l'amiral Jarvis. Je crois qu'il a comparu devant le comité, ou qu'il comparaitra sous peu. Ce recrutement se poursuit en ce moment, et il a les compétences pour en parler.

Ce à quoi je faisais allusion, c'est au fait que nous maintenons un niveau d'opérations alors que nous sommes en pleine transformation. Mais tout d'abord, tout cela se fait dans le contexte de l'armée fragilisée. En fait, l'annonce des forces additionnelles a été faite avant l'EPD, et elles ont été intégrées à l'EPD.

Que voulons-nous dire par « armée fragilisée »? Cela n'a rien à voir avec le matériel — je reviendrai au matériel — cela concerne les gens. Je vais vous donner un petit exemple qui pourrait être utile.

Dans un bataillon d'infanterie, nous organisons des compagnies d'infanterie. À l'heure actuelle, la force établie de ces compagnies au Canada est d'environ 80 personnes, ce qui comprend les chefs et les soldats. Cependant, les compagnies que nous envoyons à l'étranger dans le théâtre des opérations comptent environ 130 et 140 personnes. C'est la taille nécessaire pour mener à bien nos opérations.

Naturellement, on ne peut pas transformer une compagnie de 80 personnes en une compagnie de 140 personnes. Ce qui arrive au Canada lorsque nous nous organisons pour une opération, c'est que nous prenons des troupes d'autres compagnies pour en arriver à une de 140.

La majeure partie de l'augmentation des membres de la force régulière — sur les 5 000 que j'ai mentionnés, 3 000 se joignent à l'Armée de terre — permettra de porter au niveau opérationnel toutes les sous-unités, c'est-à-dire les compagnies, les batteries, les escadrons. Lorsque nous commencerons à augmenter l'effectif de l'Armée de terre, ces compagnies dont je parlais il y a quelques minutes passeront de 80 hommes de troupe, qui est le nombre établi à l'heure actuelle, à environ 130, de sorte qu'il ne sera pas nécessaire d'aller en chercher dans d'autres compagnies. C'est ce que nous ferons en ce qui a trait à l'armée fragilisée. Notre plan n'est pas d'augmenter les frais généraux ou la structure mais d'offrir chacune de ces sous-unités. L'augmentation se fera surtout au niveau des sous-unités.

En ce qui a trait au recrutement, comme je l'ai dit, l'amiral Jarvis est l'expert en la matière. Nous savons que la tendance est à la hausse à l'heure actuelle. Ils ont intensifié leur campagne de publicité et, de notre côté, dans l'Armée de terre, nous avons commencé à nous ressentir de l'augmentation du recrutement.

Il faut comprendre que l'amiral Jarvis et son organisation s'occupent du recrutement et de l'instruction initiale. À l'issue de l'instruction initiale, qui se fait à l'échelle des Forces canadiennes, ces jeunes gens, ces jeunes recrues, seront alors envoyés dans la Marine, dans l'Armée de terre ou dans la Force aérienne pour poursuivre leur instruction.

Nous avons nos propres écoles, et nous avons commencé à constater l'augmentation. De fait, en ce qui concerne les soldats, je sais que des soldats s'en viennent. Encore une fois, pour ce qui est de l'armée fragilisée, ce qui nous manque entre autres, ce sont des sous-officiers, c'est-à-dire des caporaux-chefs, des sergents et des adjudants. Ce sont les dirigeants dans nos unités, mais ils sont aussi les instructeurs dans nos écoles. Il faut un certain temps pour former un sergent. Il faut entre sept et dix ans. À l'heure actuelle, certains jeunes deviendront sergents. En fait, nous avons réintroduit une méthode que nous avons dans les années 70 et 80 pour identifier très tôt les jeunes soldats prometteurs, et nous leur donnons l'instruction au commandement beaucoup plus tôt que nous ne le ferions si l'effectif était au complet. Encore une fois, nous tentons de trouver et de former ces caporaux-chefs et ces sergents très rapidement.

Pour ce qui est de votre première question, il y a maintenant de nouvelles exigences. Nous devons doter de nouveaux commandements, notamment le Commandement Canada, le Commandement de la Force expéditionnaire du Canada et le Commandement des forces d'opérations spéciales du Canada. Ces nouveaux commandements ont tous besoin de sous-officiers formés, de capitaines et de majors formés. En même temps, nous devons maintenir notre niveau d'opération et c'est là le défi.

Pour relever le défi, il faudra établir les priorités et accroître rapidement ces nouvelles capacités et notre niveau d'opération. C'est cela le défi. Il faut croire tout en maintenant les opérations, et tout en créant de nouvelles capacités. C'est une question de priorités.

•(1020)

Pour ce qui est de la stratégie d'acquisition et du recueil de renseignements, un certain nombre de programmes ont été mis en place, comme le programme de drones multimiSSION et le programme de guerre électronique qui ont été mis en place même avant l'EPD et avant la transformation des FC, mais ils correspondent exactement à ce que nous visons avec la transformation des FC.

En ce qui a trait à la puissance de feu, encore une fois le système de canon mobile, un système américain, a été annoncé avant l'EPD. Cet élément, ajouté au véhicule à effets multimiSSION annoncé récemment par le ministre, et un système que nous avons en service et qui s'appelle TOW sous blindage deviendront le système de tir direct qui remplacera le char d'assaut dans certaines circonstances. Ils ont une puissance de feu de tir direct.

Nous avons également un besoin en matière de tir indirect. Encore une fois, on a annoncé récemment l'acquisition d'une pièce d'artillerie de 155 millimètres, un canon léger. Il s'agit d'un système américain que nous déploierons en Afghanistan. C'est quelque chose qui avait été prévu pour plus tard, mais étant donné que nous retournons en Afghanistan, et qu'on a besoin de précision de tir indirect — ce système nous donnera cela — nous avons accéléré l'acquisition d'une partie de cet équipement.

Pour ce qui est de la protection, nous avons un bon choix de véhicules pour assurer la protection de nos soldats. Il y a le LAV III, un véhicule blindé léger, qui est haut de gamme. Il a un gros canon. Il est massif. En bas de gamme, nous avons le G-wagon qui se présente sous différentes versions, blindée et non blindée. Il y avait un élément qui manquait ici. Nous ne sommes pas certains du niveau de menace, mais nous ne voulons pas avoir un système lourd sur le LAV III. C'est pour cette raison que nous avons le véhicule de patrouille léger, ou le véhicule blindé de patrouille. Nous avons annoncé que nous allions acquérir 50 de ces véhicules afin d'offrir un bon choix de mobilité aux soldats dans le théâtre des opérations.

Ce sont les éléments de ma réponse.

•(1025)

**Le président:** Merci, général.

Nous passons à M. Bachand.

[Français]

**M. Claude Bachand:** Monsieur le président, je voudrais d'abord saluer le général, pour lequel j'ai beaucoup d'admiration. Le général est un excellent tireur de C-7. Il est d'ailleurs surnommé Oeil-de-faucon, dans l'armée de terre. J'ai moi-même eu l'occasion d'aller m'entraîner avec lui à Farnham, et le général, même blessé, a réussi à me battre. Toutefois, je tiens à souligner que j'ai quand même battu la moitié de son état-major.

Général, la dernière remarque que vous venez de faire, sur les 50 véhicules, portait-elle sur les véhicules sud-africains? D'accord.

En fin de semaine, je me suis entraîné avec le Black Watch à Valcartier. J'ai pu constater, d'ailleurs, que mon maniement de la C-7 est encore bon. Conviez-vous avec moi que les entraînements avec des balles à blanc ou de vraies balles ne sont pas assez fréquents? Ils ont semblé dire qu'ils ne font ce type d'opération que très rarement. Si on veut une milice à point, ne devrait-on pas lui permettre de s'entraîner plus souvent? Est-ce pour une question budgétaire qu'on ne leur permet pas de s'entraîner plus régulièrement?

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Merci, monsieur Bachand. En effet, je garde un bon souvenir de notre compétition à Farnham.

En réponse à votre question, je dirai que c'est toujours une question budgétaire. Les ressources doivent être appliquées là où il y a un besoin. Dans le cas de la réserve, on a fait de grands pas pour permettre aux réservistes de profiter au maximum de chacune des occasions qu'ils ont de s'entraîner. Peut-être ne vous en a-t-on pas parlé lors de l'événement de samedi dernier, mais on s'assure, lorsqu'on déploie une compagnie à l'entraînement, que c'est une compagnie de 100 personnes, et non de 30 personnes. Lorsqu'ils se déploient à l'entraînement, on dispose de tous les moyens.

En ce qui concerne la façon dont on contrôle l'entraînement, on n'a pas les moyens de donner carte blanche à toutes les unités régulières pour tirer quand elles le veulent. On a donc un calendrier d'entraînement. Je l'ai mentionné dans mon allocution, il s'agit du plan de gestion de disponibilité opérationnelle, le « *managed readiness plan* », qui inclut les unités de l'armée régulière, mais aussi les unités de la réserve.

Avec l'arrivée du Centre canadien d'entraînement aux manoeuvres à Wainwright, on va demander à la réserve de fournir des compagnies, afin de leur donner encore plus d'occasions de s'entraîner. Évidemment, ils iraient tirer toutes les fins de semaine, mais on n'en a pas les moyens. Il faut appliquer les ressources là où elles sont requises, selon le niveau où elles se situent dans leur montée en puissance, dans leur cycle d'entraînement. C'est de cette façon que l'on contrôle les munitions.

**M. Claude Bachand:** En ce qui concerne l'entraînement, je comprends que toute la question du recrutement fait dans les centres de l'armée ainsi que la première sélection faite à la base de Saint-Jean relèvent de l'amiral Jarvis.

•(1030)

**Lgén J.H.P.M. Caron:** De l'amiral Jarvis, oui.

**M. Claude Bachand:** Une rumeur circulait à l'effet qu'il pourrait y avoir un bouchon lorsque les 5 000 soldats réguliers et les 3 000 réservistes vont arriver. Si j'ai bien compris, pour éviter ce problème, on voulait envoyer dans vos écoles du deuxième cycle un certain nombre de nouvelles recrues des autres environnements.

Ce projet est-il en voie de concrétisation? S'agit-il d'un projet futur? Va-t-on y renoncer?

**Lgén J.H.P.M. Caron:** En fait, vous faites allusion à des plans de contingence, à des « au-cas-où », advenant le cas où la capacité de donner la formation initiale à Saint-Jean n'existerait plus. Des plans de contingence ont donc été produits pour que l'on puisse se servir d'autres écoles, dont disposent de la marine, l'aviation et l'armée, pour donner aux recrues de l'armée la formation qui est habituellement donnée à Saint-Jean. Des plans de contingence ont donc été développés, mais on n'a pas eu à les mettre en application, parce que la capacité de formation initiale à Saint-Jean n'a pas été dépassée.

**M. Claude Bachand:** D'accord.

Vous avez parlé tout à l'heure des différents véhicules. À mon avis, l'armée de terre commence à être bien équipée. Bien sûr, il y a toujours le LAV III, en français le VLB III, qui, selon moi, a une réputation internationale. Cependant, le MGS, en français le SCM, et le MNAV ne sont pas encore en opération, n'est-ce pas?

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Non.

**M. Claude Bachand:** Alors, c'est à venir. Combien de temps faudra-t-il avant que ces deux véhicules soient opérationnels?

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Le SCM va prendre un canon que l'on connaît bien, soit celui que l'on a présentement sur le Léopard; je ne parle pas de la tourelle, mais seulement le canon. On va l'installer sur le même châssis que le SCM III. Donc, c'est un véhicule que l'on connaîtra bien. Il s'agit d'un projet américain, auquel on s'est lié afin de réduire les coûts au maximum. Donc, si tout va bien pour le projet américain, nous commencerons à avoir des systèmes en 2008, et ils seront opérationnels en 2009. Je parle ici du *Mobile Gun System*.

Pour le MNAV, l'échéancier est un peu plus long. On prend un système qui est présentement en service, le système ADATS, que l'on va améliorer. Nous en sommes à la phase de design; le calendrier dépendra de cette phase de design.

**M. Claude Bachand:** Avez-vous été consulté au sujet des différents aéronefs qui seront utiles pour transporter l'équipement dans les théâtres d'opérations? Je sais qu'il arrive souvent qu'on approche d'un théâtre d'opérations grâce à un *sealift*, ce qui, je crois, ne pose pas de problème, mais lorsqu'on arrive en Turquie ou ailleurs et qu'il faut amener les militaires dans un théâtre d'opérations... Vous avez vu qu'on nous dit toutes sortes de choses dernièrement au sujet des avions. Vous a-t-on consulté?

En fait, si on veut transporter un VLB III, un SCM ou un MNAV et que ces véhicules ne peuvent pas entrer dans l'avion, cela pose un problème. Avez-vous été consulté au sujet des différents aéronefs?

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Tous les projets des Forces canadiennes sont faits en consultation. Les trois chefs d'armée sont impliqués dans l'élaboration des besoins. Le général Lucas connaît très bien ce que l'on doit transporter. Le VLB III et le SCM entrent présentement dans nos avions Hercules. D'ailleurs, en ce qui concerne le SCM, les Américains doivent eux aussi s'assurer qu'il peut entrer dans leurs Hercules.

**Le président:** Merci, monsieur Bachand.

[Traduction]

Nous passons à M. Khan.

**M. Wajid Khan (Mississauga—Streetsville, Lib.):** Merci, monsieur le président, et bienvenue, messieurs. Merci d'être ici.

J'ai plusieurs questions au sujet des opérations, et je vais vous les lancer aussi rapidement que possible. Nous avons sept minutes, alors vous aurez le temps qui restera pour y répondre.

Vous avez dit que vous alliez repérer les caporaux et les soldats prometteurs pour accélérer le passage au grade de sous-officier. Est-ce que cela sera offert à ceux qui n'ont pas de diplôme universitaire ou collégial?

Je crois comprendre également qu'il est proposé de transférer les tâches de mortiers d'infanterie à l'artillerie. Je crois comprendre qu'il y a une amélioration, mais je comprends l'importance de coordonner les efforts entre l'artillerie et le mortier, mais est-il sage d'enlever aux unités d'infanterie la capacité de recourir au mortier de 81 millimètres pour l'élimination, etc.?

Comment la transformation des forces va-t-elle résoudre le problème d'épuisement professionnel? L'Armée de terre est-elle capable d'utiliser les actifs qu'elle doit préparer pour une transformation de la croissance tout en maintenant l'efficacité entre-temps?

Pouvez-vous expliquer le système de gestion de l'ensemble du parc de véhicules?

Et pourquoi avez-vous déterminé qu'il était nécessaire d'éliminer les pelotons antiblindés et l'infanterie?

•(1035)

**Le président:** On vous a posé toute une série de questions, général.

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Si j'ai bien compris votre première question, vous voulez savoir si les sous-officiers devront avoir un diplôme universitaire.

**M. Wajid Khan:** Non. Vous avez dit que le processus serait accéléré pour les sous-officiers. Les caporaux et soldats qui n'ont pas ces qualifications pourront-ils ou non en profiter?

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Comme je l'ai dit plus tôt, nous reprenons une méthode utilisée dans les années 70. Ça s'appelle le système de promotion par délégation de pouvoir. Vous en avez peut-être déjà entendu parler. Ça veut dire que nous accélérons le processus de promotion.

Quel est ce processus? Généralement, un soldat ou un caporal reste à ce grade pour un certain temps avant d'avoir le droit de prendre part à une formation au commandement pour devenir caporal-chef et plus tard sergent. Ce que nous faisons désormais, c'est identifier les personnes avec du potentiel très tôt. Nous n'exigeons pas des bons soldats prometteurs qu'ils prennent part à cette formation au commandement. C'est ce dont il s'agit. Mais tout le monde, tôt ou tard, est admissible à la formation au commandement.

Ce que nous faisons, c'est identifier de jeunes soldats prometteurs, et nous leur disons: « Nous vous avons trouvé bons dans vos écoles de recrutement, vous êtes avec nous depuis six mois ou un an, donc vous n'aurez pas à attendre quatre ans avant de pouvoir suivre un cours pour devenir caporal-chef ». C'est ça que ça veut dire. Cela nous permettra de former des commandants beaucoup plus rapidement.

Pour ce qui est du transfert de mortiers à l'artillerie, il y a souvent des malentendus. Lorsque nous nous déployons en Afghanistan, ou ailleurs, si la force opérationnelle d'infanterie a besoin de mortiers, elle en aura. Nous avons pris cette décision pour nous assurer que les ressources se trouvaient au bon endroit. Auparavant, l'infanterie avait toutes ces armes, et je suis moi-même un soldat d'infanterie. C'était la tradition, et cela remonte à plusieurs siècles. L'infanterie avait toujours tout, mais aujourd'hui on essaie d'optimiser l'utilisation des ressources humaines, c'est-à-dire les gens, et l'équipement. Ça ne veut pas dire que nous envoyons sur le terrain des forces opérationnelles d'infanterie sans tir indirect. Elles auront cela. Elles auront également le temps de travailler en équipe. Je vous ai parlé du CCEM. C'est là qu'on les testera. C'est ce qui se fait en ce moment.

Au sujet de l'épuisement, c'est lié aux priorités que j'ai mentionnées il y a quelques minutes. Vous avez raison. Cela représente un défi. Nous devons maintenir notre niveau opérationnel, ainsi que la croissance annoncée, tout en nous transformant. Nous devons nous assurer que nos priorités sont ciblées. Bien sûr, la conduite des opérations restera notre priorité principale, puis viendront l'augmentation et l'intégration des nouvelles capacités, et enfin la dotation en personnel de ces nouvelles structures qui appuient les différents commandements qui sont mis en place. C'est donc une question de priorités.

Nous voulons éviter l'épuisement. Le plan de gestion de la disponibilité opérationnelle que nous avons mis sur pied nous permet de voir ce que l'on peut obtenir par rapport aux capacités que nous avons. De cette façon, si nous allons au-delà de nos capacités, nous en connaissons les conséquences.

Lorsqu'on parle de gestion de toute la flotte, là encore on parle de cibler l'utilisation des ressources. Auparavant, chaque unité au Canada avait son propre équipement. J'étais un commandant de bataillon d'infanterie. J'avais 69 M113. Ça fait beaucoup de véhicules. J'utilisais ces 70 véhicules blindés de combat, ces M113, peut-être cinq ou six semaines par an, lorsque l'unité avait besoin de tout son équipement pour arriver à un niveau de préparation plus élevé. Mais la plupart du temps, nous n'utilisons que 20 ou 30 de ces véhicules.

Avec la gestion de toute la flotte, nous considérons la flotte dans son ensemble, et nous nous assurons que l'unité a le niveau d'équipement nécessaire pour atteindre son niveau d'instruction. Lorsque l'unité atteindra le seuil de préparation élevé, elle aura tout l'équipement nécessaire, elle aura le personnel nécessaire, et elle sera testée au CCEM. Lorsque l'unité sera prête au déploiement, elle partira.

Cela nous permettra également de stocker avant le déploiement l'équivalent de l'équipement de deux forces opérationnelles. Ainsi, nous n'aurons pas besoin d'aller voler chez les autres juste avant de nous déployer. C'est ça l'avantage de la gestion de toute la flotte.

Le peloton antichar fait encore partie de l'infanterie. Je ne vois pas pourquoi on se débarrasserait aujourd'hui de cette capacité antichar. Certes, la capacité antichar évolue, mais on maintiendra une capacité antichar au sein de l'infanterie, surtout dans l'infanterie légère.

• (1040)

**M. Wajid Khan:** On passe des chenillettes aux roues. Pour le transport aérien, pourriez-vous parler des avantages et des inconvénients? C'est à peu près la même chose quand il s'agit de transporter un char d'assaut ou un véhicule à huit roues?

**Lgén J.H.P.M. Caron:** La demande est beaucoup plus faible. Le poids de nos chars Leopard, par rapport à celui d'un SCM... C'est beaucoup moins.

**M. Wajid Khan:** Procède-t-on de façon réaliste pour corriger les pénuries en personnel, surtout en ce qui concerne les unités spécialisées, comme les opérations psychologiques, les génies, etc.?

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Nous constatons qu'il y a certains corps de métiers qui sont à un niveau qui méritent beaucoup d'attention. Beaucoup d'entre eux sont dans l'élément soutien. Le génie est en un et c'est un corps de métier qui bénéficie de toute mon attention. Ça me tient éveillé la nuit — les ingénieurs, les ingénieurs sur le terrain. Il faut être très prudent quand on déploie un ingénieur parce que dès que vous en déployez 100, cela signifie qu'il y en a une centaine qui se prépare, et ainsi de suite, pour conserver ce niveau. Il y a donc les ingénieurs.

Il y en a d'autres. Vous avez parlé des opérations psychologiques. Il y a des capacités que nous sommes en train de transférer ou que nous sommes en train de créer dans la réserve. Les opérations psychologiques en font partie. La coopération civile-militaire en est une autre. Ce sont des capacités que nous allons demander à la réserve de renforcer et nous allons les déployer dans les opérations.

Mais pour revenir à ce que vous demandiez, il y a certains métiers de soutien qui justifient beaucoup d'attention actuellement parce qu'ils sont à un niveau d'effectif peu élevés.

**M. Wajid Khan:** Merci, général.

**Le président:** Comme nous sommes pressés par le temps, nous allons commencer le deuxième tour, général.

Commençons par Mme Gallant.

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je m'adresse au témoin en passant par vous. Combien de sous-officiers voient leur contrat expirer dans les cinq prochaines années?

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Merci de la question. Il faudra que je communique avec vous pour vous donner le chiffre exact de sous-officiers. Il ne s'agit pas d'un contrat; il s'agit de conditions de service.

En général, en ce qui concerne les armes de combat, ce qui est sans doute le plus exigeant, et c'est sans doute celui qui donne le meilleur exemple: si nous les avons pour les trois premières années et qu'ils restent pendant les trois premières années, ils serviront pendant 20 ans. Au bout de 20 ans, ils ont à prendre une décision. A cause de notre régime de retraite, ils peuvent prendre leur retraite après 20 ans de service ou à l'âge de 40 ans, et ils doivent décider. C'est donc quelque chose que l'on surveille. Évidemment, il y a toujours passablement de gens qui atteignent ce niveau. Je sais que dans les deux prochaines années, il y aura une augmentation à cause du recrutement qui s'est fait dans les années 70 et 80. Les 20 ans sont donc à surveiller. S'ils restent, ils resteront jusqu'au moment de la retraite intégrale après 35 ans de service.

Nous allons communiquer avec vous et vous fournir le chiffre exact. Ce n'est pas un contrat, ce sont des gens dont les conditions de service arrivent à 20 — je pense que c'est le chiffre que l'on utiliserait — et qui atteignent l'âge de 55 ans ou 35 ans de service.

**Mme Cheryl Gallant:** Merci.

Quand vous nous fournirez ces chiffres, pourriez-vous aussi les exprimer en pourcentage du total des forces?

Quelles mesures encouragent les sous-officiers qui approchent des 20 ans à rester quand leur contrat est expiré?

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Si j'avais une boule de cristal, cela m'aiderait, mais malheureusement la question est fort complexe. Il faut tenir compte de facteurs comme la famille, les enfants, où ils vivent, l'emploi du conjoint ou de la conjointe, ainsi que du grade du membre des forces armées. Cela fait 20 ans qu'ils sont dans les forces armées. Sont-ils caporal-chef, sergent? Sont-ils encore prometteurs? C'est un autre facteur dont tiendra certainement compte la personne intéressée. Qu'en est-il du niveau d'activité? Ça dépend. Certains souhaitent être envoyés en opération de façon continue. Le jeune homme célibataire voudra être envoyé en opération tout le temps, tandis qu'un caporal-chef, ou un sergent, dont la femme travaille et qui a deux enfants à la maison, aura probablement un point de vue tout à fait différent.

Je ne peux pas vous dire ce qui le poussera à nous quitter ou à rester. Cependant nous devons prendre l'individu dans son ensemble, prendre en compte sa famille, appuyer cette famille, et nous assurer que sa carrière est, certes, exigeante, mais qu'elle reste équilibrée.

Nous devons prendre tous ces aspects-là en compte si nous souhaitons conserver une personne. Nous avons beaucoup investi dans cette personne, et bien sûr nous souhaitons qu'elle reste le plus longtemps possible. Cependant, c'est une décision personnelle, et certains facteurs ne sont pas faciles à gérer.

• (1045)

**Mme Cheryl Gallant:** Évidemment, si on ne déduisait pas les cotisations pour l'assurance-santé de l'Ontario de leur chèque de paye alors qu'ils n'y sont pas admissibles, ça aiderait.

Cela fait maintenant 12 ans qu'il y a des compressions budgétaires dans l'armée. Comme vous l'avez dit vous-même, ça l'a fragilisé. Cela représente presque une aubaine pour les agences de publicité.

Est-ce le ministère de la Défense nationale qui s'occupe des appels d'offres en matière de recrutement, ou est-ce le ministère des Travaux publics?

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Cette question s'adresse plus à l'amiral Jarvis. Je ne m'occupe pas du recrutement. Le recrutement se fait au niveau des Forces canadiennes. L'amiral Jarvis et le sous-ministre adjoint des Affaires publiques, M. Tom Ring, seraient mieux placés pour répondre à votre question. Je ne peux pas y répondre. Je ne sais pas si c'est TPSGC qui s'occupe des appels d'offres ou non. Je peux certainement me renseigner et vous donner la réponse. Ce sont eux les spécialistes en publicité. C'est l'amiral Jarvis qui détermine les besoins. Je sais que le sous-ministre adjoint des Affaires publiques s'occupe de la mise en oeuvre pour répondre à ces besoins.

**Mme Cheryl Gallant:** S'il pouvait nous faire parvenir, à travers vous, le coût de la publicité, le coût de la publicité qui vise le recrutement, ainsi que le nom des entreprises et des agences de publicité, cela nous serait très utile. Merci.

Monsieur le président, je n'ai plus de questions.

**Le président:** Vous êtes rapide et avez respecté votre temps de parole.

La parole est maintenant à M. Rota.

**M. Anthony Rota (Nipissing—Timiskaming, Lib.):** Merci, monsieur le président.

J'ai une question au sujet des réserves. Il va y avoir une augmentation de 3 000 réservistes, ce qui portera le total à 18 500. Si j'ai bien compris, on est en train de consolider les réserves, ou tout du moins, de réexaminer les endroits où elles sont postées. Je suis préoccupé du fait que vous essayez d'attirer des personnes dans un secteur qui... Je vais dire, faute de mieux, ne fait pas l'objet d'autant de publicité, qui est moins bien connu. À mon avis, il est essentiel que les forces de réserve soient visibles au sein de la société civile.

Nous essayons de convaincre les civils de rejoindre les forces de réserve, et pourtant nous ciblons les publicités de recrutement dans des endroits où nous n'allons pas être aussi visibles qu'auparavant. Pensez-vous que c'est contradictoire? Pensez-vous qu'à cause de cela nous allons avoir des problèmes, que nous allons nous retrouver avec des concentrations régionales, mais moins d'engagement de la part de la collectivité? Pourtant c'est essentiel si on veut que les Canadiens comprennent ce qu'est l'armée et les forces armées.

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Nos publicités de recrutement?

**M. Anthony Rota:** Oui. Vous faites de la publicité.

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Merci beaucoup de votre question.

En ce moment, dans le cadre de la restructuration de la réserve de la Force terrestre, nous examinons le tableau d'effectifs et de dotation. Il est trop tôt pour dire si nous allons nous retirer d'une collectivité ou non. La réserve de l'Armée de terre se retrouve dans environ 110 collectivités. C'est véritablement notre empreinte dans ce pays. C'est avantageux pour ces collectivités. Cela fait partie de la mission des forces de réserve.

Cependant, les collectivités où l'on retrouve certaines de ces unités évoluent. Les jeunes partent. Dans certaines unités, on devrait avoir 150 réservistes, alors qu'en réalité il n'y en a qu'une dizaine. Le tableau d'effectifs et de dotation de la réserve de l'Armée de terre va permettre d'examiner tout cela. Nous devons faire notre travail. Est-ce utile de maintenir une unité lorsqu'il n'y a que 12 réservistes, alors

qu'il devrait y en avoir 150? Peut-être qu'on pourrait relocaliser cette unité dans un endroit où il y a plus de jeunes, des personnes qui seraient attirées par la réserve.

C'est donc ce que fait le tableau d'effectifs et de dotation de la réserve de l'Armée de terre. Je ne peux pas vous dire si nous allons nous retirer de certaines collectivités. Nous ne souhaitons pas que cela arrive, mais peut-être qu'on trouvera un arrangement. Nous venons de signer un arrangement dans le nord de l'Ontario. Deux unités se sont regroupées, car les unités seules ne pouvaient pas assurer leur viabilité. Si une unité ne peut même pas assurer sa viabilité, ça montre bien qu'il faut agir.

Ces deux unités se sont donc regroupées, de leur propre initiative, avec quelques autres unités. Elles ont conservé certaines traditions de chacune des unités, mais elles ont fusionné. Elles se sont mises d'accord, par le biais d'un arrangement administratif, pour devenir une seule unité. Aujourd'hui, elles sont en mesure d'assurer leur viabilité, et elles comptent un nombre important de réservistes. Cela entre dans le cadre de la restructuration de la réserve de la Force terrestre. Nous voulons nous assurer que nous avons la bonne unité au bon endroit, avec le bon niveau de préparation, afin que ces unités soient en mesure de remplir leur mission.

● (1050)

**M. Anthony Rota:** Il est intéressant que vous parliez du nord de l'Ontario. C'est de là que je viens. Et c'est exactement à cela que je fais référence. Je parle plus précisément du Algonquin Regiment. Ce régiment, qui est basé à North Bay, a peur d'être délocalisé à Sudbury, et de ce fait il n'y aurait plus de réserve à North Bay. Je trouve ça triste, car la réserve est une présence importante au sein de la collectivité. Y a-t-il quelque chose qui nous échappe? Comment se fait-il que nous n'arrivons pas à attirer suffisamment de gens? Plutôt que d'éliminer l'unité, je pense qu'il faudrait déterminer quels sont les problèmes, pourquoi nous n'arrivons pas à avoir suffisamment de réservistes, et ce qu'il faut changer pour les attirer.

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Encore une fois, il est trop tôt pour dire si nous allons nous retirer de North Bay. Il y a toujours eu...

**M. Anthony Rota:** Je ne demande pas de garantie.

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Non, et je ne vais pas vous en donner. Nous devons faire cette restructuration. Nous devons faire notre travail. Nous devons cela aux citoyens canadiens.

Une unité coûte très cher: un lieutenant-colonel, quatre majors, les capitaines, et ainsi de suite. Vous avez 12 réservistes. Vous me demanderiez: « Que faites-vous? »

**M. Anthony Rota:** Pas de question.

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Cependant, si nous décidons de maintenir l'unité, il faudra nous réajuster.

Encore une fois, il est trop tôt pour dire si nous allons nous retirer de certaines collectivités. Nous n'en sommes pas encore là. Il y aura d'autres arrangements avant ça. Si une réserve n'a que 50 réservistes, alors nous établirons des frais généraux pour 50 personnes, et on pourra trouver des arrangements avec les unités voisines.

Pour ce qui est d'attirer de nouvelles recrues, cela fait partie de notre volet publicité. Une bonne unité de réserve est en mesure d'attirer des gens, de les faire venir au centre de recrutement. Nous essayons d'étendre ces bonnes pratiques à toute la réserve de la Force terrestre. Mais parfois, il n'y a simplement pas les ressources humaines nécessaires. Il n'y a tout simplement pas de jeunes.

**M. Anthony Rota:** Puis-je poser une question rapide?

[Français]

Merci, Gilles. Je l'apprécie.

[Traduction]

Selon vous, quel est le chiffre idéal de réservistes dans l'armée canadienne?

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Nous en avons déjà parlé. De nombreuses analyses...

**M. Anthony Rota:** Je me demandais si 18 500 était un chiffre approprié.

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Pour la mission que nous avons à l'heure actuelle, vous devez inclure la réserve médicale et celle des transmissions, mais 18 500 est un chiffre approprié.

**Le président:** Merci.

Monsieur Perron.

[Français]

**M. Gilles-A. Perron:** Je pose des questions très courtes et je veux des réponses très courtes, afin de pouvoir en poser plusieurs. D'abord, je m'excuse d'avoir pris mon déjeuner à votre table: j'étais à jeun ce matin.

À quelle étape êtes-vous rendus dans la transformation de l'armée pour respecter les nouvelles politiques de l'énoncé?

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Nous sommes au début.

**M. Gilles-A. Perron:** En quelle année allez-vous terminer?

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Le point important est le taux de croissance du personnel. Nous avons estimé que cela serait fait sur cinq ans. Par la suite, le matériel suivra. D'ici cinq ans, si le recrutement se fait comme prévu, nous devrions avoir le personnel voulu dans nos rangs.

**M. Gilles-A. Perron:** Un nouveau concept apparaît dans l'énoncé; on y parle des « 3D »: diplomatie, défense, développement. Quels sont vos commentaires, tant officiels que personnels, au sujet de ces « 3D » dans l'armée.

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Nous sommes responsables d'un seul « D ».

**M. Gilles-A. Perron:** Lorsque vous serez sur le terrain, vous y serez avec les deux autres « D ».

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Absolument. Donc, les « 3D » ne se retrouvent pas à l'intérieur des forces. On se retrouve en formation, à l'entraînement et sur le terrain. Nous avons présentement un élément à Kandahar, l'EPR ou, en anglais, le PRT. Nous assurons la sécurité. Nous avons deux membres de la GRC, un individu des Affaires extérieures et un de l'ACDI, dans notre EPR. C'est donc une manifestation de la politique des « 3D ».

**M. Gilles-A. Perron:** Dans votre EPR, équipe provinciale de reconstruction, il y a aussi de la place pour les ONG. Comment les incluez-vous dans les organismes non gouvernementaux?

• (1055)

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Les ONG, c'est la coopération. Habituellement, les ONG sont coordonnées par le bureau de coordination de l'aide humanitaire des Nations Unies. Notre individu de l'ACDI sera impliqué dans cette coordination, et les ONG qui veulent s'impliquer avec nous seront là. Leurs demandes de sécurité et d'aide seront coordonnées à ce moment-là, et nous leur accorderons le meilleur soutien que nos capacités et nos moyens nous permettront de leur accorder.

**M. Gilles-A. Perron:** Vous parlez jusqu'ici de guerres ou de missions conventionnelles. Vous n'avez aucunement parlé du terrorisme et des guerres bactériologiques. Vous n'avez pas parlé de votre patrouille dans le Grand Nord.

J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet.

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Il est évident que je n'ai pas été assez clair dans mon énoncé, parce que c'est exactement de ce genre de guerre que l'on parle: la guerre asymétrique, et non pas la guerre contre un État, mais contre des belligérants, des terroristes. C'est exactement de ce genre de guerre que l'on parle.

**M. Gilles-A. Perron:** Allez-vous jusqu'à inclure les guerres de religion?

**Lgén J.H.P.M. Caron:** En fait, on parle de tout l'environnement stratégique de sécurité dans lequel on se retrouve. On ne parle pas de guerres conventionnelles. Si votre notion de guerre traditionnelle en est une où les armées de deux ou plusieurs États s'opposent, ce n'est pas cela.

**M. Gilles-A. Perron:** Non, je parle de l'équipement: vous êtes équipés pour participer à une guerre opposant des États.

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Non. On est en train de transformer la formation des gens et le matériel, pour pouvoir offrir aux gens sur le terrain la plus grande panoplie possible, la plus grande souplesse d'intervention possible dans l'environnement dont on parle aujourd'hui: la guerre asymétrique, le terrorisme, etc.

Je pars ce soir pour Wainwright, où j'irai visiter les gens de la première brigade qui quitteront au mois de janvier ou de février. Ils se préparent exactement pour opérer en Afghanistan, pour soutenir les autorités afghanes: la police afghane, l'armée afghane, les autorités politiques afghanes, pour que la transformation de l'Afghanistan soit un succès et que ce pays retrouve sa place dans la communauté internationale.

**M. Gilles-A. Perron:** Ma dernière intervention sera être assez courte. J'ai deux questions à vous poser, et vous pourrez prendre une demi-heure pour y répondre, cela ne me dérangera pas.

Vous n'avez pas parlé de catastrophes. J'aimerais aussi vous entendre parler du nouveau système de commandement canadien sur notre territoire. On dit qu'il s'agira d'un système de commandement régional, que ce sera peut-être un de nos gars qui sera responsable de la région de l'Est, etc.

J'aimerais que vous me fassiez part, assez en détail, de votre point de vue sur ce nouveau système.

**Lgén J.H.P.M. Caron:** On n'a pas mentionné les catastrophes, sauf brièvement dans l'allocution, mais cela va de soi. Les Forces canadiennes sont toujours intervenues au besoin lors de demandes d'aide humanitaire au pays. On l'a fait lors de la tempête du verglas, lors des inondations à Winnipeg, lors de l'ouragan Juan à Halifax. Nous sommes un groupe organisé qui peut se mobiliser rapidement, qui peut se déplacer. Cela va donc de soi que nous nous préparons toujours à assurer notre soutien aux autorités politiques, tant au niveau municipal que provincial, à leur donner un coup de main dans les cas de catastrophes naturelles et dans les cas où elles ont besoin d'aide humanitaire. Cela va de soi.

Le commandement canadien vise à permettre une mise au point opérationnelle, justement pour ce genre d'aide humanitaire ou d'aide aux pouvoirs politiques dans les provinces. Il y aura une structure qui ressemblera assez à celle que nous avons sur le terrain. J'ai quatre quartiers généraux: un à Halifax, un à Montréal, un à Edmonton et un à Toronto. Sur le terrain, ce sont eux qui commandent les troupes. Si des interventions sont nécessaires, ils vont commander les troupes et se rapporter au commandant du commandement canadien en ce qui concerne l'aide humanitaire ou l'aide accordée aux autorités politiques ou policières dans ces régions.

[Traduction]

**Le président:** Merci. Il est difficile de vous couper.

Nous allons passer à M. Martin.

• (1100)

**L'hon. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Lib.):** Merci.

[Français]

Merci beaucoup de votre présence, général Caron.

[Traduction]

J'ai quelques commentaires à faire, si je peux me permettre, monsieur, et quelques questions qui seront d'intérêt, je l'espère.

Tout d'abord, je me demandais si l'utilisation d'une prime à 20 ans pourrait être utile pour les gens que nous souhaitons garder.

Deuxièmement, et c'est mon commentaire, lorsque nous songeons à donner aux unités de réserve un petit peu plus de flexibilité sur le terrain, afin d'attirer et de retenir les gens, il me semble que ça pourrait être utile. Si nous permettions au médecin de famille de la recrue éventuelle de s'occuper de la visite médicale, il pourrait y avoir un rapport normalisé dans l'ensemble des forces armées, pour normaliser le tout.

Par exemple, les examens médicaux des pilotes sont très stricts et très rigoureux, comme vous le savez. Ce pourrait être quelque chose de simple. Le médecin de famille connaît la recrue bien mieux que le médecin adjoint.

Si nous adoptions également la vérification de sécurité de la GRC pour les recrues, cela pourrait réduire de beaucoup le processus pour attirer les gens ou faciliter le transfert de la réserve aux forces armées régulières et cela de nouveau pourrai être utile.

Ce ne sont que des observations.

Maintenant que j'y pense, un travail véritablement superbe a été accompli en Grande-Bretagne et laisse entendre que l'utilisation de munitions à balle ordinaire chargées réduit de beaucoup l'incidence de troubles de stress post-traumatique, un ajustement aux troubles de l'humeur. Ainsi, nous avons une justification médicale et scientifique pour utiliser des munitions chargées lors de l'instruction.

Ma question est à deux volets.

Premièrement, selon vous, pourrions-nous retenir ces jeunes retraités et utiliser ceux que vous ou vos collègues considérez comme utiles dans le cadre des sous-officiers à retenir? De sorte que lorsque ces personnes veulent prendre leur retraite, vous leur dites: « Nous avons réellement besoin de vous. Voyons si nous pouvons vous utiliser dans les réserves et vous donner le travail d'instructeur ».

Deuxièmement, quels sont vos besoins les plus urgents en ce qui concerne l'équipement et l'instruction?

En fait, les deux dernières correspondent à mes questions. La première partie était juste des commentaires qui, je l'espère, pourront s'avérer utiles.

**Lgén J.H.P.M. Caron:** En fait, en ce qui concerne ceux qui viennent de prendre leur retraite, nous nous débrouillons bien sur deux fronts. Nous sommes très précis avec les sergents ou les adjudants qui ont 20 à 25 années de service, nous leur demandons s'ils ont envisagé de continuer à temps partiel ou à temps plein dans la réserve. Les chiffres augmentent, puisqu'il y a des avantages à faire cela. C'est ce que nous faisons.

Dans nos écoles d'entraînement militaire importantes, comme Gagetown, Valcartier, Meaford et Wainwright jusqu'à un certain point, nous sommes de plus en plus capables d'employer des civils qui sont d'anciens militaires, donc nous ne perdons pas leur savoir-faire. Ils s'occupent pour nous de certains simulateurs et participent.

Donc nous avons de plus en plus de retraités qui reviennent en tant que civils ou en tant que réservistes.

**L'hon. Keith Martin:** Quels sont vos besoins les plus urgents en ce qui concerne l'équipement et l'instruction?

Je sais que les coupures dans votre programme d'instruction militaire vont à l'encontre de ce que vous avez besoin de faire pour retenir vos sous-officiers, mais ces gens sont des gens extraordinaires qui font un travail extraordinaire dans le monde.

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Le besoin le plus pressant se trouve à être l'instruction et nous avons les moyens de la faire à l'interne. J'ai lancé un sérieux défi aux instructeurs. Je leur ai dit: vous devez changer tous les cursus et vous devez changer tous les instructeurs, de sorte que nos soldats s'ajustent à la guerre à trois volets, aux champs de bataille non contigus, aux environnements actuels de sécurité auxquels nous faisons face en Afghanistan et auxquels nous ferons face partout ailleurs où nous allons opérer. Il y avait encore trop de cours basés sur la façon de faire les choses comme du temps de la guerre froide.

Ainsi, cela représente tout un défi, mais les instructeurs sont prêts à le relever. Ils ont changé tous les cursus et les instructeurs se sont ajustés, de sorte que les gens qui viennent d'être formés peuvent faire face à cette situation de guerre à trois volets. Ce que je veux, c'est que les soldats qui seront envoyés dans les rues de Kandahar puissent jeter un coup d'oeil sur l'environnement et avoir les compétences qu'il leur faut et l'esprit prêt à comprendre les règles d'engagement qui s'appliquent à cet endroit. Est-ce une situation d'aide humanitaire ou est-ce une situation où la sécurité est nécessaire? Est-ce que je suis en train d'interagir avec un Taliban ou est-ce... ? C'est comme ça que l'instruction a évolué, pour que lorsqu'un officier nouvellement formé devienne commandant de compagnie, il soit prêt à composer avec toutes les situations, que ce soit une mesure anti-insurrectionnelle ou bien de l'aide humanitaire. Ce sont les compétences que nous essayons de leur inculquer.

En ce qui concerne l'équipement, je répondrai que nous avons fait des demandes opérationnelles urgentes pour l'Armée de terre, pour des véhicules de patrouille blindés et de l'artillerie de précision. Ce sont les deux domaines où des lacunes sérieuses se faisaient sentir lorsque nous avons dû aller en Afghanistan. On a remédié à ces problèmes.

• (1105)

**L'hon. Keith Martin:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci.

Deux autres députés ont des questions, général.

M. Casson tout d'abord et M. Bagnell ensuite. Il semble que nous allons finir juste à temps pour 11 h 30.

Monsieur Casson.

**M. Rick Casson:** Général, vous avez mentionné des tirs directs et indirects. Quelle est la différence?

**Lgén J.H.P.M. Caron:** La meilleure analogie d'un tir direct, c'est lorsque le tireur voit la cible et tire dessus. Un tir direct c'est lorsque vous utilisez votre arme quand vous chassez. Ou quand un véhicule blindé tire, etc.

Un tir indirect consiste à envoyer un projectile qui suit une trajectoire balistique, tir qui généralement est rectifié par quelqu'un qui ne se trouve pas à l'endroit d'où le tir est parti. Ça c'est un tir indirect.

**M. Rick Casson:** D'accord.

Vous avez parlé du rythme opérationnel et de la façon dont il s'est accéléré depuis peu. Qu'en est-il des préparations pour l'Afghanistan? Où en êtes-vous? Disposez-vous de tout l'équipement, du personnel et du soutien dont vous avez besoin?

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Ce que nous fournissons en Afghanistan, c'est un quartier général de brigade-groupe. Il s'agit d'une capacité de commandement et de contrôle chargée de commander toute la région sud de l'Afghanistan. Elle comportera donc des Canadiens, mais possiblement également des Anglais, des Américains et peut-être même quelques Hollandais.

Nous en sommes à la dernière étape de leurs préparatifs. En fait, cette semaine ils font ce que nous appelons un exercice de poste de commandement. C'est là que je dois me rendre ce soir, je vais passer les deux derniers jours avec eux pour voir comment ils se débrouillent. Ils ont également des officiers de plusieurs nationalités intégrés à leur quartier général et ils se débrouillent très bien. Je les ai vus lors de l'activité d'entraînement de la brigade à Wainwright, où on leur a fait passer leurs examens. Ainsi, ils en sont à la dernière étape et ils sont en très bonne forme. En fait, le commandant de la division américaine de cette structure était là hier.

Maintenant, nous avons aussi ce que nous appelons la force opérationnelle, comprenant 1 300 soldats, et qui sera la contribution que nous faisons en tant que manoeuvres sur le territoire. Ils seront commandés par ce quartier général de brigade ou ce commandant de brigade. Ils ont également terminé leur instruction lors de l'activité d'entraînement de la brigade qui a eu lieu à Wainwright le mois dernier, là où je les ai vus. Ils ont reçu leur validation et leur certification.

Nous nous assurons que les gens sont surveillés, avec deux niveaux de gradés. Quels étaient les exercices? Est-ce qu'ils ont fait tous les exercices? À quoi ressemblent leur commandement et leur contrôle? À quoi ressemblent l'équipe et leur esprit de commandement?

À la fin de cette AEB, ils ont été considérés comme prêts. Maintenant ils effectuent les préparatifs de dernière minute. Ils auront un congé pour Noël, puis ils vont se déployer à la fin janvier.

Le quartier général de brigade sera sur place pendant neuf mois. Ils ne seront pas remplacés. Les Anglais ou les Hollandais, ou quelqu'un d'autre, les remplaceront pour la région du sud. Cette force opérationnelle, basée sur la 1 PPCLI, sera déployée pendant six mois, puis remplacée par une autre force opérationnelle provenant de la région du centre.

**M. Rick Casson:** Pour en revenir aux questions de qualité de vie, pouvez-vous nous dire quelle est votre expérience ou qu'est-ce que

vous avez entendu de ces soldats, après qu'ils ont quitté les forces, de la façon dont ils ont été traités par les Affaires des anciens combattants. Est-ce qu'ils sont contents de la nouvelle charte des anciens combattants ou de la nouvelle orientation? Y a-t-il encore des gens qui passent au travers des mailles du filet?

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Je suis sûr qu'il existe toutes sortes d'anecdotes et vous avez probablement entendu les pires. Ce que nous avons fait avec les Affaires des anciens combattants, l'amiral Jarvis pourra certainement vous le décrire en détail, mais nous avons lancé quelques-uns des liens avec les Affaires des anciens combattants dans nos bases. Nous avons établi un bureau dans nos bases et ils font affaires ensemble. Certains de nos membres s'occupent du processus de libération avec l'accompagnement de quelqu'un des Affaires des anciens combattants. Donc nous avons mis en place des moyens d'éviter que quelqu'un passe au travers des mailles du filet. Une fois que nous avons dit, voilà vous venez de terminer le processus de libération, il y a quelqu'un juste à côté des Affaires des anciens combattants à Valcartier, Petawawa, Edmonton, dans les grandes bases et c'est cela le processus, éviter que quelqu'un passe au travers des mailles du filet.

• (1110)

**M. Rick Casson:** Merci.

**Le président:** Passons à M. Bagnell.

**L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.):** Merci. Je suis content qu'il reste 20 minutes et je suis content d'être la dernière personne à poser des questions parce qu'il faudra certainement tout ce temps pour répondre à mes questions.

Je remercie M. Caron d'avoir fait la transition pour moi, car j'espère qu'avec l'EPD et la transformation, bien sûr, nous pourrions recentrer nos responsabilités au Canada.

Je suis sûr que vous êtes prêt pour ma question. Vos prédécesseurs au comité vous l'ont probablement déjà dit. Cela sera une bonne pratique.

**Lgén J.H.P.M. Caron:** La seule chose qu'on m'ait dite, c'est que vous êtes du Yukon.

**L'hon. Larry Bagnell:** Le vice-amiral Forcier peut se préparer à répondre à la même question; il s'agit du Nord, du déploiement accru de nos forces dans le Nord, dont je parle depuis des années.

Évidemment, la région du passage du Nord-Ouest se réchauffe et les activités s'y multiplient, même si certaines passent inaperçues. Nous avons 13 districts au Canada — 10 provinces et trois territoires — et seuls deux d'entre eux ont connu des menaces importantes à leur souveraineté, du moins récemment, et ce sont le Yukon et le Nunavut. Nous avons 60 000 militaires et 13 districts, dont deux sont les plus menacés; combien d'hommes avons-nous sur place? Eh bien, il y en a, je crois, six sur 60 000 au Yukon et un au Nunavut. C'est donc tout à fait disproportionné, et lorsque j'ai posé ce genre de questions — je ne me souviens plus qui était le témoin, mais il m'a fait la réponse ridicule suivante: « Eh bien, il n'y a pas de menace ». Je ne pense pas que des armées étrangères fassent mouvement vers Gagetown, Meaford, Petawawa ou Cold Lake, ni que des navires étrangers puissent arriver sans s'annoncer à Halifax ou Esquimalt, alors que des navires étrangers arrivent sans s'annoncer et à notre insu dans le Nord.

Il y a donc des besoins manifestes. Nous avons parlé de l'Armée de l'air et naturellement, nous avons besoin de tous les ministères fédéraux, de l'Armée de l'air et de la Marine, mais tout cela n'est pas suffisant. Nous avons aussi absolument besoin de l'Armée de terre, et nous en avons sans doute plus besoin que du reste, car dans le sud du Canada, il y a du monde partout. Il y a des milliers de policiers et tous les agents des divers ordres de gouvernement qui peuvent intervenir.

Je suis convaincu qu'il faut intensifier le déploiement de nos militaires dans le Nord, au lieu de n'avoir que six soldats au Yukon et un au Nunavut, dans un immense territoire où il n'y a personne.

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Merci beaucoup de cette question. Je signale en exorde que j'ai passé six mois dans l'Arctique. Ce n'est pas bien long, mais au début de ma carrière, j'ai donné de la formation en manoeuvres hivernales, j'ai été instructeur à Churchill, et nous sommes allés à Mould Bay, à Resolute Bay, à Frobisher Bay comme on disait à l'époque, et j'ai donc une certaine expérience du Nord.

Une précision quant à notre capacité... Évidemment, vous connaissez les Rangers. Il y en a à Whitehorse, il y en a quelques-uns à Yellowknife. Ils ne font pas partie de l'armée, ils relèvent du SCEMD, mais nous savons ce qu'ils font; en outre, ils assurent une présence à Iqaluit.

Nous avons également quelque chose de plus important, à mon sens... Ce n'est pas une présence permanente; c'est la capacité de réagir à une situation. Évidemment, le réchauffement climatique, les mines de diamants, l'eau, toutes ces questions vont prendre de l'importance. Et de mon point de vues, ce n'est pas la présence permanente qui importe; c'est la capacité de réagir et de se former à réagir dans un environnement donné.

Dans l'armée, nous avons régulièrement des cours de guerre hivernale qui se donnent dans le Nord. Certains de nos sous-officiers reçoivent cette formation. Il y a trois exercices par an, dont deux en hiver et un en été, qui se passent dans le Nord. Une compagnie de 150 militaires va passer un mois dans une collectivité où elle reçoit sa formation et apporte un soutien. Il s'agit, encore une fois, d'acquérir de l'expertise pour travailler et fonctionner dans cet environnement. L'environnement du Nord est très dur, en été aussi bien qu'en hiver.

Mais avoir une présence permanente... tout d'abord, ce n'est pas le mandat de l'armée; c'est le mandat de la police au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest ou au Yukon. On peut faire appel à nous et nous sommes prêts à y aller, car dans le Sud, nous avons ces unités de réaction immédiate. Si un besoin apparaît, si une autorité territoriale signale qu'elle a besoin d'aide... et c'est déjà arrivé, lorsqu'un satellite est tombé en panne, puis à l'occasion de certaines opérations moins bien connues de lutte contre le trafic de drogues, etc. Nous avons réagi. De mon point de vue, ce n'est pas nécessairement la présence permanente qui importe; c'est la capacité de réagir, et je pense que l'armée a cette capacité grâce à notre formation. Nos unités de réaction immédiate qui se trouvent dans le Sud peuvent se rendre dans le Nord en cas de besoin.

• (1115)

**Le président:** Merci, monsieur Bagnell.

Nous allons passer rapidement à M. Perron qui posera une question très courte puis à M. Martin pour une autre question très courte.

**M. Gilles-A. Perron:** Je pensais qu'il me restait 15 minutes.

**Le président:** Vous avez cinq minutes. Pour vous tout seul.

[Français]

**M. Gilles-A. Perron:** J'aimerais vous amener sur un terrain — on parle de l'armée de terre — un peu délicat et qui me tient à coeur. Il s'agit du syndrome de stress post-traumatique.

La première réflexion qui me vient à l'esprit est que généralement les gens atteints de cette maladie sont des jeunes qui, pour la grande majorité, ont participé à des missions de paix et qui n'avaient pas nécessairement l'autorisation de se servir de leur arme. Ils constituaient pratiquement des cibles humaines.

Ma deuxième réflexion me porte à poser la question suivante: pourquoi la grande majorité des jeunes sont-ils dans l'armée de terre? Il y en a très peu dans la marine et pratiquement aucun dans l'aviation. J'aimerais entendre vos réflexions. Je ne connais pas la réponse, et on ne me la donne pas. Vous avez sûrement pensé à cela.

Ma troisième intervention porte sur le même sujet. Le système d'entraînement de nos jeunes recrues, qui est probablement adéquat pour les situations de guerre, les prépare-t-il correctement aux missions de paix?

Ma prochaine affirmation est complètement gratuite; je n'en ai pas de preuve. Les jeunes qui participent aux missions de paix sont presque laissés à eux-mêmes et n'ont pratiquement pas de préparation, à tout le moins au niveau de ce qui se passe entre les deux oreilles. Ils ont peut-être la même préparation physique, mais la préparation mentale n'est pas la même que pour aller à la vraie guerre.

J'aimerais avoir vos commentaires sur le sujet. Prenez le reste du temps. Le président va aimer cela, il s'intéresse au syndrome de stress post-traumatique.

**Lgén J.H.P.M. Caron:** J'aimerais faire une remarque d'ordre général sur le syndrome de stress post-traumatique, ou SSPT. Ce n'est pas la maladie mentale qui me préoccupe le plus. La dépression a beaucoup plus d'impact; des études le prouvent. La dépression et l'abus d'alcool me préoccupent plus que le SSPT. Quand on consulte les vrais chiffres, on constate que la dépression affecte beaucoup plus de militaires que le SSPT. Toutefois, on en entend beaucoup plus parler, pour une raison ou pour une autre. On a mis sur pied des cliniques dans tous nos grands centres, afin de pouvoir aider ceux qui en souffrent.

Vous avez mis le doigt sur la question principale, celle de la préparation. Il faut se préparer aux pires situations, mais tout dépend des mandats que nous recevons. Vous faisiez probablement référence à certains des mandats régissant nos actions dans les Balkans, en Yougoslavie, au cours des premières années. Il s'agissait de mandats des Nations Unies relatifs au chapitre VI de la Charte des Nations Unies. C'est vraiment délicat. On a le droit de se défendre en cas de légitime défense.

Certains problèmes ont probablement été reliés à la qualité de nos soldats. Il ont parfois hésité à retourner le tir dans des situations où ils n'auraient peut-être pas dû hésiter. Nous avons appris de ces erreurs. C'est pourquoi nous souhaitons recevoir des mandats clairs et précis lorsqu'on intervient sur le terrain.

Nous préparons nos soldats à la guerre à trois volets. Nous tâchons de les aider à développer l'agilité mentale nécessaire pour reconnaître à quel volet de la guerre ils sont confrontés. Voici un exemple de ce que j'entends par guerre à trois volets. Un soldat peut se trouver dans un pâté de maisons, devoir combattre un terroriste ou un taliban. Il y aura alors un échange de coups de feu. Dans un deuxième pâté de maisons, pratiquement en même temps, il peut participer à une mission un peu plus traditionnelle de maintien de la paix et intervenir entre deux belligérants. Dans un troisième pâté de maisons, il peut donner un coup de main à une ONG pour s'assurer que l'aide humanitaire soit livrée. Lors de l'entraînement, on veut faire augmenter l'agilité mentale de nos soldats, afin qu'ils puissent reconnaître quelles règles d'engagement ils doivent appliquer dans chaque situation. C'est toute une commande, pour un jeune. Notre système d'entraînement, avec ses validations, leur fait voir cela avant qu'ils soient déployés. L'exercice qu'on a tenu à Wainwright en est un très bon exemple. On les plongeait dans une situation où une population civile était dans un village. Ils devaient faire face aux situations auxquelles ils auraient à faire face éventuellement, afin de se préparer mentalement.

Allons-nous prévenir tous les cas de SSPT? Non, on ne pourra pas tous les prévenir, mais on a des outils pour bien préparer nos soldats et on a des outils pour se rendre compte des cas de SSPT. Lorsqu'un militaire revient, le processus d'arrivée prévoit qu'au retour de mission, il aura une entrevue avec un médecin généraliste tout de suite. Après un certain laps de temps — je crois qu'il s'agit de trois mois —, il aura une autre entrevue. S'il y a des signes indiquant qu'il doit être vu par des spécialistes, on les perçoit à cette occasion.

• (1120)

[Traduction]

**Le président:** Merci, général.

Nous passons maintenant à M. Martin.

**L'hon. Keith Martin:** C'est une piètre consolation, général, que la dépression soit en passe de devenir rapidement la deuxième plus grande cause de maladie dans le monde; l'armée n'est donc pas la seule dans cette situation.

Général, ma courte question est la suivante: Pourriez-vous nous dire quels sont vos besoins les plus pressants en ce qui concerne la capacité de l'armée d'intervenir en cas d'urgence au pays, et en particulier votre capacité d'intervenir ou de vous intégrer aux premiers intervenants? Merci.

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Encore une fois, la réponse variera selon qu'il s'agit de la marine et de l'aviation; elles ont des mandats fédéraux. Quand nous accomplissons des opérations au pays, le plus souvent, il s'agit d'un mandat municipal ou provincial. Dans un certain sens, nous recevons une demande d'un corps policier de venir en aide, et il y a différents niveaux de demandes. Elles peuvent aller du soutien technique d'un véhicule blindé, avec ou sans chauffeur, jusqu'à de l'aide aux autorités civiles.

Je pense que l'armée est bien placée avec ce qu'elle a maintenant et ce à quoi elle s'est préparée, l'expéditionnaire, pour pouvoir venir en aide aux corps policiers. Il y a certaines capacités que nous avons qui pourraient être d'une certaine utilité: la décontamination en est une, mais il peut y en avoir d'autres.

C'est en fait une question à poser au Commandement Canada. Comment nous intégrons-nous à tous ces organismes et déterminons-nous quelles sont les lacunes? Où pourrions-nous jouer un rôle vu les capacités qui sont les nôtres, un rôle expéditionnaire, qui pourrait être utile au pays? Quel est le besoin le plus pressant?

Ce que nous avons c'est ce que nous sommes prêts à offrir, et dans certaines circonstances c'est utilisé. Dans la crise d'Oka, nous avons déployé tout l'équipement. Il n'a pas été utilisé, mais il a contribué à offrir la sécurité et à restaurer la confiance à ceux qui étaient là.

Tout cela pour dire que je n'ai pas de besoin pressant du point de vue de l'armée. On a ce qu'on a et on l'offre. Cela peut servir à des autorités municipales ou provinciales. L'intégration de tous ces moyens est quelque chose que le Commandement Canada, je le sais, examine au niveau fédéral, provincial et municipal. Y a-t-il des lacunes et comment pouvons-nous les combler? La décontamination peut en être une; il peut y en avoir d'autres.

[Français]

**L'hon. Keith Martin:** C'est bien. Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

**Le président:** Nous allons passer à M. Rota puis rapidement à M. Perron.

• (1125)

[Français]

**M. Anthony Rota:** Merci beaucoup, je vais poursuivre.

Lorsque vous avez répondu à la question de M. Perron, vous avez plutôt formulé un commentaire qu'autre chose. On a parlé du SSPT, et vous avez dit que l'abus d'alcool vous inquiétait beaucoup plus.

Pour ma part, au cours de la dernière année, j'ai eu l'occasion de parler à beaucoup d'anciens combattants et à beaucoup de jeunes militaires qui sont revenus d'un théâtre d'opérations. L'une des choses qui ont été portées à mon attention est le fait que, tant pour les jeunes que pour les anciens combattants, l'alcool est une façon d'oublier ce qui s'est passé. C'est une drogue qui sert à oublier le vrai problème, qui est le SSPT. Les deux problèmes sont inquiétants.

Votre commentaire m'a inquiété. Je ne voudrais pas qu'une maladie ait priorité sur l'autre.

**Lgén J.H.P.M. Caron:** J'aimerais clarifier mon commentaire. En fait, la dépression, surtout, m'inquiète. L'abus d'alcool est un problème, mais ma remarque était liée à la dépression.

**M. Anthony Rota:** Je sais que les mesures prévues par le système militaire permettent d'identifier les problèmes avant qu'ils ne s'aggravent. Je voulais seulement faire une remarque sur votre commentaire.

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Perron.

[Français]

**M. Gilles-A. Perron:** J'aimerais compléter les propos de M. Rota et ajouter mes commentaires. J'aimerais faire un parallèle. Suivez-moi bien. Tant les victimes du SSPT que les victimes de dépression ont des problèmes d'alcool, de drogue et d'isolement. Dans les deux cas, elles paniquent, elles sont nerveuses et elles sursautent au moindre bruit. Parfois même, dans les deux cas, elles deviennent violentes.

C'est pour cette raison qu'à la lumière de votre commentaire, je vous ai dit que le SSPT et la dépression sont parallèles. Ils suivent la même voie, et les deux rails que suit la locomotive vont se recouper incessamment. Ces deux questions sont parallèles. Il faut faire attention lorsqu'on affirme, dans la documentation, que la dépression est beaucoup plus préoccupante que le SSPT. Ce faisant, la ligne de démarcation est extrêmement mince.

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Je me base sur les études auxquelles nous avons accès. Les gens chez qui on a diagnostiqué une dépression sont beaucoup plus nombreux que ceux chez qui on a diagnostiqué le SSPT. Cela ne fait aucun doute: tout se passe entre les deux oreilles. De là vient mon commentaire. Ce sont des problèmes de santé mentale.

**M. Gilles-A. Perron:** Vous savez que la dépression peut vous attaquer physiquement. Vous pouvez avoir mal dans les jambes, dans le dos, un peu partout. C'est la même chose pour le SSPT. C'est pourquoi je fais mention d'une situation parallèle. Il y a une ligne de démarcation extrêmement mince entre les deux maladies. Ni vous ni moi ne pouvons dire à quel endroit se recoupe la ligne. Seuls les experts en la matière le peuvent.

**Lgén J.H.P.M. Caron:** C'est exact.

[Traduction]

**Le président:** Maintenant, une courte question ou observation de M. Khan.

**M. Wajid Khan:** Oui, général; je vois que vous portez maintenant une paire d'ailes.

Estimez-vous qu'il y aurait lieu d'élargir le rôle des assauts aériens, ou des opérations air-terre, dans l'infanterie?

**Lgén J.H.P.M. Caron:** Actuellement, nous avons trois compagnies légères de parachutistes. C'est ce que nous avons. Vu notre taille actuelle, je redoute la spécialisation. J'ai besoin des 12 unités que nous avons — les neuf bataillons d'infanterie et les trois régiments blindés. Ce sont les unités de manoeuvre. Évidemment, j'ai les trois régiments d'artillerie et les trois régiments de génie qui les appuient, mais les unités de manoeuvre, il me les faut toutes. Vu notre taille, si nous commençons à nous spécialiser, cela nuira à notre capacité de déployer les deux forces opérationnelles à mission spécifique.

**M. Wajid Khan:** Merci.

**Le président:** Je pense que nous allons nous arrêter là, car nous ne respectons pas notre horaire. Le vice-amiral Forcier nous attend.

Général, comme vous pouvez le constater, il y a beaucoup d'intérêt à ce sujet. Nous pourrions continuer à vous poser des questions. J'aimerais vous remercier. Je ne veux pas prendre plus de temps, mais je constate qu'autour de la table, et je pense que vous pouvez le voir aussi, il y a un grand intérêt de la part des députés de tous les partis lorsqu'il s'agit de nos forces armées. J'ai lu vos observations finales. Je ne vais pas revenir sur la confiance dont vous avez parlé, mais je pense que vous avez pu constater qu'autour de cette table, nous nous intéressons de près à l'appui qui est apporté aux hommes et aux femmes qui portent l'uniforme. Nous voulons être certains que le recrutement est bien fait, tout comme l'instruction. Il faut également fournir des services adéquats, comme vous venez de nous le dire.

Sur ce, j'aimerais vous remercier d'avoir été des nôtres. J'aimerais également vous remercier d'avoir donné des réponses aussi exhaustives, et d'avoir présenté un excellent exposé.

Chers collègues, nous allons suspendre la séance quelques instants pour accueillir notre prochain invité.

Merci beaucoup.

•(1130)

(Pause)

•(1142)

**Le président:** Nous reprenons.

Chers collègues, on m'a fait savoir que l'amiral Forcier devait nous quitter vers 13 heures. Il m'a précisé que son exposé serait très bref, et je vais me montrer plus strict pour ce qui est du temps de parole accordé aux députés, afin que nous puissions en faire le plus possible.

Tout d'abord, amiral, j'aimerais vous souhaiter la bienvenue au Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants.

Monsieur, vous avez la parole. Et comme je l'ai déjà dit, et je ne le répéterai pas, nous allons nous montrer très stricts en matière de temps de parole.

Merci. Vous avez la parole.

**Vice-amiral J.C.J.Y. Forcier (commandant, Commandement du Canada, ministère de la Défense nationale):** Merci à vous, monsieur le président, ainsi qu'aux membres du Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants.

C'est un plaisir de me trouver parmi vous et de répondre à vos questions concernant mon nouveau commandement. Mais si vous me le permettez, j'aimerais d'abord vous situer en contexte.

[Français]

Le Commandement Canada a été créé le 1<sup>er</sup> juillet 2005 en vertu d'un arrêté ministériel à la suite de l'examen de la structure de commandement et de contrôle des Forces canadiennes découlant de l'Énoncé de la politique de défense d'avril dernier. Mon premier mandat a été de recruter la soixantaine de personnes qui composent mon équipe initiale. Je dois également préciser notre concept d'opération, élaborer le plan de travail en vue de combler certaines lacunes sur le plan des capacités et, dans certains cas, concevoir des processus plus souples.

[Traduction]

La pierre angulaire de ce changement consiste à rehausser l'aptitude des Forces canadiennes à répondre aux besoins nationaux en considérant le Canada comme une seule zone opérationnelle, dotée d'une seule structure qui permettra de réunir les meilleures ressources militaires disponibles d'un bout à l'autre du pays en cas de crise ou d'urgence, peu importe où elle surviendra au Canada. Autrement dit, il s'agit de confier à un commandant le pouvoir de dresser un portrait clair de l'état de préparation de toutes les ressources dont disposent les Forces canadiennes au Canada, de diriger la planification et de mener à bien les opérations nécessaires au Canada. On pourrait dire que le Commandement Canada aura la responsabilité de notre défense territoriale et qu'il sera le principal coordonnateur de l'appui au gouvernement lors d'activités de maintien de l'ordre, ainsi que de la gestion des conséquences.

Ce mandat s'étend également à notre relation avec les États-Unis. Le Commandement Canada sera le premier point de contact opérationnel auprès du Commandement américain chargé des opérations continentales conjointes, à une exception près, car le NORAD exerce déjà un rôle binational de contrôle de l'espace aérien. Voilà pourquoi j'ai eu deux rencontres au mois d'octobre avec les commandants, les commandants adjoints, et le personnel d'état-major du US NORTHCOM et du NORAD. Ensemble, nous allons peaufiner nos protocoles en vue de resserrer nos échanges d'information au cours des semaines à venir.

En ce moment, les chefs d'état-major des trois services et le sous-chef d'état-major de la Défense exercent collectivement les fonctions que je viens de mentionner, mais ils sont préoccupés par leurs nombreuses responsabilités stratégiques et organisationnelles. Souvent, leurs efforts sont axés principalement sur la réaction à une crise plutôt que sur la planification délibérée et à long terme qui s'impose. On pourrait dire la même chose des quartiers généraux des formations supérieures à l'échelle du Canada. Effectivement, le développement, l'entraînement et l'administration de nos forces ont eu préséance. Je peux vous assurer que nous consacrons maintenant des efforts concertés à nos capacités et à notre faculté d'intervention nationale.

• (1145)

[Français]

Selon la structure actuelle de commandement et contrôle, si l'on a besoin de planifier une intervention au sein du ministère de la Défense nationale, il faut réunir une foule de spécialistes. Dans la réalité, ces personnes se trouvent un peu partout au quartier général de la Défense nationale et parfois d'un bout à l'autre de la ville. En plus, ils exercent d'autres responsabilités. Ces experts ont de bonnes intentions — j'ai eu à travailler avec nombre d'entre eux au cours des dernières années —, mais sont trop peu nombreux, et nous leur demandons de prendre place à une table de planification en cas de crise, et non d'établir des solutions permanentes de planification.

[Traduction]

À l'état-major du Commandement Canada, ma propre équipe de planification sera aussi formée de différents spécialistes, mais elle pourra se consacrer à la planification et à la surveillance des opérations à l'échelle du pays et du continent. Les membres de mon équipe sont installés dans le même immeuble et au même étage que moi, et ils reçoivent mes directives tous les jours. Ils possèdent la gamme de compétences et de pouvoirs leur permettant d'interagir de façon plus réfléchie avec leurs homologues des autres ministères.

Je peux vous dire que le simple fait que nous organisons cette concertation a déjà resserré nos liens avec les principaux partenaires de la sécurité nationale, comme SPPCC et la GRC.

Pour ma part, en plus d'établir des relations partout en ville, j'ai assisté à la rencontre fédérale, provinciale et territoriale des sous-ministres de la sécurité publique et de la gestion des urgences. J'ai parlé à l'Association des chefs de police, et ce soir, par exemple, je prends l'avion pour Winnipeg où je m'entretiendrai avec des membres clés de l'Agence de la santé publique du Canada sur les moyens d'accroître la collaboration en matière de planification d'urgence.

Mes derniers commentaires porteront sur le commandement et le contrôle. Nous sommes encore à préciser les détails du concept des opérations, mais il est devenu évident que pour réussir, j'ai besoin de réceptivité. En conséquence, j'aurai besoin de tous les pouvoirs pour diriger l'ensemble des effectifs basés au Canada, sans avoir à obtenir l'approbation des commandants de la Marine, de l'Armée de terre et

de la Force aérienne. J'ai confiance que l'on m'accordera ce pouvoir. Cependant, la réussite du Commandement Canada ne repose pas seulement sur une équipe plus solide de planification à l'échelle nationale et sur un amiral assoiffé d'information, doté de pouvoirs permanents et résolument tourné vers l'avenir.

La clé du succès réside dans la nomination, d'ici le printemps, de six commandants de Forces opérationnelles interarmées qui, en situation d'urgence, exerceront le pouvoir sur toutes les ressources et tous les effectifs des Forces canadiennes dans leur secteur géographique, y compris les unités de la Réserve. Ils seront six généraux ou amiraux qui, en plus de mettre sur pied les effectifs nécessaires, seront en fait les utilisateurs de la force interarmées au Canada. Ensemble, ils seront le porte-parole des Forces canadiennes auprès des autorités provinciales ou territoriales qui demanderont assistance. À la direction de ce groupe, j'entends leur fournir une orientation nationale et, en cas de besoin, des ressources et des pouvoirs supplémentaires.

Le concept est simple: un commandant chargé quotidiennement de la défense du Canada et du soutien des autres ministères, doté du personnel et des pouvoirs correspondants.

Monsieur le président, je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

**Le président:** Merci, amiral.

Je dois dire que vous vous êtes montré très efficace avec votre exposé.

Nous commencerons avec M. MacKenzie.

**M. Dave MacKenzie (Oxford, PCC):** Merci.

Vice-amiral, c'est un grand plaisir que de vous recevoir aujourd'hui.

Si j'ai bien compris, dans votre déclaration liminaire, vous nous dites que vous n'en êtes qu'au début de la planification. Vous devez aller plus loin. Si je ne me trompe, j'ai également eu l'impression que vous demandiez plus de ressources humaines. Vous souhaitez également des engagements de la part de l'organisation en ce qui concerne les responsabilités.

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** C'est une bonne question, monsieur le député.

Je dirais que nous n'en sommes plus seulement au début. Depuis deux mois nous avons tous les pouvoirs nécessaires pour notre mission.

Nous avons commencé à développer le concept comme l'un des cinq piliers de la transformation en mars. J'ai eu le plaisir de participer comme chef d'équipe avec le chef d'état-major dans son équipe d'action pour commencer à créer certains de ces concepts. J'ai pris le commandement effectif — si je peux m'exprimer ainsi — du personnel le 2 août. Depuis, nous avons reçu cette soixantaine de personnes. Nous travaillons les dossiers.

J'ai parlé au conditionnel parce que j'ai besoin de l'autorisation finale pour mon concept des opérations. Je m'attends à la recevoir d'ici à la mi-décembre. De fait, il faut que je l'obtienne d'ici à la mi-décembre pour être efficace. Chose certaine, nous sommes dans la bonne voie. Nous avons fait le plus gros de la négociation qu'il fallait faire à l'intérieur du ministère pour réaligner les mécanismes, et je vais passer d'un personnel de planification et de réflexion de 60 employés à environ 120 d'ici au mois de décembre. Nous aurons alors la capacité de communiquer davantage avec les autres ministères mais aussi d'avoir cette connectivité de sensibilisation constante 24/7.

Je répète que j'ai parlé au conditionnel parce que je n'ai pas encore obtenu l'autorisation officielle et une signature pour mon plan. On en discute à chaque étape avec le chef d'état-major et, il va sans dire, nous avons travaillé avec les chefs d'état-major des armées, et nous sommes dans les temps. Nous avons bon espoir que d'ici au 1<sup>er</sup> février, j'assumerai les responsabilités des opérations au pays et sur le continent qui appartiennent actuellement au sous-chef d'état-major de la défense.

• (1150)

**M. Dave MacKenzie:** L'autre chose qui me préoccupe, c'est évidemment étant donné que nos soldats s'entraînent pour autre chose que les opérations au pays, il me semble probable que cela exigera passablement de formation polyvalente. Je sais que par le passé on a eu recours aux soldats de concert avec les autorités civiles surtout dans le cas de catastrophes naturelles.

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Oui.

**M. Dave MacKenzie:** Il ne s'agit pas forcément ici de catastrophe naturelle mais plutôt d'intervention contre des terroristes ou des États voyous.

Comment vous intégrez-vous? Avant, je m'occupais de police municipale. Comment vous intégrez-vous aux policiers municipaux dans les grandes villes, par exemple? Les soldats sont-ils armés?

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Je devrais sans doute préciser qu'il y a trois mandats ici.

L'un d'eux est bien la défense classique du Canada, assurée en partie actuellement par les chefs d'état-major des armées. Si je me réfère à mes propres antécédents et à mon affectation précédente comme commandant des Forces maritimes du Pacifique, au nom du chef d'état-major, en passant par la chaîne de commandement de la Marine, je m'occupe de surveillance du Pacifique et des abords de la côte Ouest du Canada. Cette mission ne sera plus une mission de la Marine. Ce sont des gens de la Marine qui feront le travail mais ils le feront sous mon autorité, ma direction, et mes priorités. Le rôle classique de défense ne changera pas.

À propos de ce que vous avez soulevé concernant les corps policiers, nous avons actuellement une série de décrets en conseil qui délimitent les responsabilités et le pouvoir que nous avons de travailler avec les corps policiers provinciaux et fédéraux. Ça ne va pas changer, mais nous essayons de rendre les gens plus conscients du potentiel d'être affectés à ces tâches et des mesures à prendre pour mieux les accomplir.

La formation polyvalente est un élément intéressant. Enfin, n'aurait actuellement que ce groupe de base de 60 personnes qui se penchent sur ce que j'appellerais une analyse des lacunes, j'ai posé la question à mon personnel lorsque je l'ai rencontré pour la première fois: Qu'est-ce que nous ne faisons pas aussi bien qu'on le pourrait? Cela a soulevé toute une quantité de questions.

Je suis certain que vous l'avez entendu lors du témoignage des chefs d'état-major des armées, mais quand les gens vont à l'étranger, le niveau de préparation, de l'état de préparation, est pas mal élevé. Enfin, il doit l'être, et c'est validé.

Je vais employer un exemple très simple. Je suis certain qu'il n'y a pas un seul soldat qui va en Afghanistan aujourd'hui qui n'a pas son brevet de secouriste. Quand il rejoint sa garnison, par contre, on ne s'efforce peut-être pas autant de maintenir ses qualifications.

Je ne suis pas sûr que tout le monde va forcément dresser l'inventaire des capacités de la garnison au pays et les considérer comme étant exigées de manière urgente, parce que ce n'est pas encore leur tour de se déployer à l'étranger. J'essaie de changer cette

vision. Que se passe-t-il si nous avons une catastrophe naturelle? Que se passe-t-il si on fait appel à nous? Il faut avoir l'inventaire de nos capacités. Nous devons nous assurer que nous décidons consciemment si oui ou non on investit de l'argent pour les maintenir à un certain niveau.

Je sais que la formation fera problème. J'ai un petit nombre d'employés qui se concentrent sur une série de questions concernant la formation.

Je peux vous donner un autre aspect pratique. Lorsque les navires se préparent à être déployés à l'étranger, comme un bataillon ou un groupement tactique, ils parviennent à un certain niveau, qui comprend tout, y compris essentiellement faire la Troisième Guerre mondiale. Toutefois, nous n'avons jamais vraiment défini s'il faut avoir comme exigence minimale la capacité de se précipiter pour aider les Canadiens ni ce qu'est la capacité. Nous allons identifier cela. Nous allons essentiellement créer une grille d'exigences de formation supplémentaires mais interreliées.

J'espère vous avoir éclairé.

• (1155)

**Le président:** Merci, Dave.

Nous allons passer à M. Bachand.

[Français]

**M. Claude Bachand:** Merci, monsieur le président. J'aimerais souhaiter la bienvenue au vice-amiral Forcier, que j'ai rencontré pour la première fois lorsque je suis allé à la force navale de l'Ouest. Je n'y suis pas resté très longtemps. J'ai tout juste eu le temps de voir le mess des officiers. C'est très important, car il est beau; c'est un des plus beaux au Canada.

J'aimerais vous poser trois questions auxquelles vous pourrez ensuite répondre. Vous pouvez les prendre en note.

Ma première question porte sur le théâtre d'opérations de CanadaCOM. Il y a CanadaCOM et il y a aussi une force expéditionnaire. J'ai été surpris d'apprendre que CanadaCOM avait aussi la responsabilité des États-Unis. Je pense que vous avez commencé à exercer cette responsabilité lors du passage de l'ouragan Katrina. J'aimerais que vous nous en parliez. J'aimerais savoir comment cela s'est passé, comment vous avez procédé, comment vous avez décidé — ce fut probablement l'état-major et vous — d'apporter votre aide aux gens de la Louisiane et de la Nouvelle-Orléans.

Ma deuxième question est la suivante. Vous avez fait une exception dans le cas de NORAD parce qu'il s'agit d'un organisme qui est déjà binational, comme vous l'avez dit. Cependant, NORAD veut étendre son mandat aux approches maritimes. Forcément, cela va vous toucher et va toucher la Garde côtière canadienne. J'aimerais que vous nous disiez comment vous voyez cela. Êtes-vous impliqué dans la négociation avec NORAD? Comment CanadaCOM sera-t-il utile à NORAD sur le plan des approches maritimes? Selon moi, cela se fera prochainement.

Finalement, vous mentionnez qu'il y aura six quartiers généraux régionaux. On pourrait peut-être régler la question rapidement. Je les ai notés, et vous allez me dire si c'est exact: il s'agit du Québec, de la région de l'Atlantique, de l'Ontario, du Centre, de la Colombie-Britannique et du Nord.

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** C'est bien cela.

**M. Claude Bachand:** Au moment où on se parle, a-t-on décidé où seront localisés les quartiers généraux de ces zones, au Québec par exemple?

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Je peux commencer par répondre à votre dernière question. Présentement, la relation de soutien interne se fait, au Québec, par l'entremise de la force terrestre du Québec. Alors, on lui a demandé son avis, naturellement. Le Parlement du Québec se trouve à Québec, mais le nexus, si on peut dire, le point de concentration des efforts en matière de sécurité publique se trouve à Montréal.

Pour l'instant, on va continuer ainsi. La relation est à Montréal. À moins qu'on nous avise de déménager à Québec, on va rester à Montréal, on va garder les deux.

**M. Claude Bachand:** [Note de la rédaction: inaudible]

**Vadm J.C.J.Y. Forcier:** Non, ils sont présentement sur Atwater, je crois. Je n'ai pas visité le secteur du Québec depuis un bout de temps, mais j'y serai dans 10 jours.

**M. Claude Bachand:** Est-il opérationnel en ce moment?

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Oui. Le général qui est présentement responsable de générer la force armée au Québec deviendra aussi mon chef de la force interarmées.

**M. Claude Bachand:** Qui a remplacé M. Côté?

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** C'est le général Christian Barabé. Nous devons nous rencontrer à Montréal le 3 décembre pour discuter des protocoles d'entente.

Pour ce qui est de NORAD — je ne suis pas membre de l'équipe de négociation, mais je suis au courant —, les discussions porteront sur l'expansion du rôle de NORAD, qui porte maintenant sur les avertissements aériens, le contrôle aérospatial. Il est possible qu'il inclura les avertissements maritimes.

De mon côté, la possibilité qu'on leur donne un peu plus d'outils de travail pour faire une image maritime de l'Amérique du Nord ne me pose aucun problème. Ils ont leurs sources nationales; nous avons les nôtres. Nous échangeons déjà des informations. Je l'ai vécu durant toute ma carrière de marin. De toute façon, il faut avoir un protocole d'entente un peu plus serré, plus formel que celui que nous avons présentement. Si la décision est de donner ce mandat à NORAD, qui est quand même un important centre d'opérations avec des analystes et des gens du renseignement, cela ne me pose pas de problème.

Cependant — cela ne fait pas l'objet de discussions présentement, mais de temps en temps, les gens interprètent mal les intentions —, je ne voudrais pas que NORAD ait le contrôle des opérations maritimes. Autrement dit, si un événement se produit dans les eaux canadiennes ou dans nos eaux territoriale où l'intérêt national est en cause, c'est le Canada qui prendra la décision. C'est moi qui commanderai, par l'entremise de l'un des commandants côtiers. Ce ne sera pas une décision américaine.

Si on croit qu'un navire se dirige vers l'Amérique du Nord — bien souvent, on ne sait pas s'il va vers les États-Unis ou vers le Canada — et si on a un doute à propos de ce navire, on peut échanger de l'information. Présentement, dans le cadre des délibérations, on nous offre de mettre un peu plus d'énergie et de ressources pour obtenir une synthèse d'images collectives. Cette option ne me dérange pas. Je peux travailler dans le cadre d'un tel arrangement. Il n'y a pas de problème.

En ce qui concerne le théâtre d'opérations de Commandement Canada, il y a eu beaucoup de confusion à cause de la nomenclature américaine. Les Américains sont organisés à partir d'une structure d'intérêt globale, où les commandants régionaux ne sont pas responsables de la défense partout dans le monde. Ils sont responsables d'engager les pays pour faciliter une sécurité globale.

En ce qui concerne la zone d'intérêt américaine en Amérique du Nord, ils ont les yeux tournés vers le Canada, parce qu'il s'agit d'une de nos frontières, et nous voulons encourager nos collègues à bien se préparer à réduire les risques aux États-Unis. Franchement, la même chose s'applique pour nous, c'est-à-dire que nous voulons avoir de l'information pour nous préparer à défendre notre pays. Donc, nous voulons faciliter l'échange d'information.

L'ouragan Katrina est un très bon exemple de notre capacité à devancer l'échéancier pour être plus efficaces. Dans mon commentaire d'ouverture, je n'ai pas dit qu'au début de l'ouragan Katrina, nous avions sur place, à l'essai, la Force opérationnelle interarmées de l'Atlantique. Nous avions commencé à explorer les concepts avec l'amiral McNeil et son groupe dans les Maritimes. On ne nous avait pas donné des termes de référence très précis, sauf qu'il y avait eu des termes explicites de la part du chef de la défense. En passant, je n'ai pas encore de pouvoir à ce sujet. C'est le sous-chef qui s'est occupé de cette opération. Naturellement, j'étais très intéressé par le dialogue et par ce qui s'était passé. Le plus important était d'évaluer ce qui s'était passé.

● (1200)

La réponse reçue à ce moment-là était qu'il y avait sans aucun doute un lien maritime au début. Il n'y avait pas nécessairement de représentant au Canada pour discuter avec les États-Unis. Le responsable au United States Northern Command n'avait pas d'homologue au Canada à cette époque. Le dialogue n'était pas quotidien, il n'existait qu'en temps de crise. Bien sûr, il y a eu des discussions entre Ottawa et le Colorado. Mais aujourd'hui, à cause de notre structure, nous dialoguons tous les jours, à toutes les heures. Alors, il n'y aura pas de surprise.

En ce qui a trait à la situation de l'Atlantique, les Américains ont élaboré une solution. Ils ont procédé à des consultations régionales et ils ont développé une force d'intervention. Avec notre structure, encore une fois, l'autorité sera accrue et un commandant pourra recevoir une instruction à l'effet que tel individu sera en charge des opérations de soutien aux États-Unis.

En passant, on ne se rend pas aux États-Unis sans avoir une autorité nationale. Il y a bien une autorité nationale provenant du gouvernement pour se rendre aux États-Unis, mais elle n'est pas émise par le Canada. Toutefois, les États-Unis ne sont pas un pays du tiers monde, ce sont nos voisins.

Nous pouvons également développer un concept de soutien plus robuste. Autrement dit, nous avons évalué d'autres possibilités également. En ayant la capacité de choisir n'importe qui au pays, nous pouvons affirmer que nous avons de bonnes intentions et envoyer A, B ou C. À l'opposé, je communique avec les États-Unis directement; pour ma part, s'ils ont besoin de telle ou telle ressource, nous l'ajouterons à la structure de leurs forces.

J'ai cité l'ouragan Katrina comme étant un très bon exemple. Nous avons appris des leçons avant de démarrer. Les discussions que j'ai eues avec les représentants aux États-Unis m'ont réellement confirmé qu'ils ne croyaient pas, au départ, devoir demander quelles étaient les ressources dont ils pouvaient disposer à l'extérieur de leur pays. En ayant un dialogue quotidien, nous avons été à même de constater qu'un événement pouvait affecter les États-Unis ou le Canada ou les deux. À partir de ce moment, nous avons pu commencer à discuter des contingences nationales.

• (1205)

**Le président:** Merci.

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Je vous ai donné une réponse longue, mais vous aviez posé trois questions.

[Traduction]

**Le président:** Il est certain que c'est une réponse longue. On n'en finit jamais de répondre.

Nous allons passer à M. Bagnell.

**L'hon. Larry Bagnell:** Merci.

Je veux continuer de parler des affaires dans le Nord. J'ai expliqué au dernier témoin que les deux dernières menaces pour la souveraineté du Canada sont survenues au Nunavut et au Yukon, avec 13 administrations. Sur nos 60 000 soldats, je pense que nous en avons six au Yukon et un au Nunavut. C'est une région éloignée. Elle a besoin de gens. Il y a le réchauffement planétaire; il y a les bateaux qui viennent dont on ne sait rien. Nous ne faisons pas face à une menace comme Gagetown, Meaford, Petawawa, Cold Lake, Halifax et Esquimalt. Nous avons les rangers, et c'est excellent. Nous voulons beaucoup d'aide pour eux. L'idée n'a pas recueillie beaucoup d'adhésion, et c'est pourquoi je veux continuer un peu dans cette veine.

Pour ce qui est des considérations pratiques d'y affecter des gens et de les ramener, nous avons évidemment la plus longue... Je pense que la piste d'atterrissage de Nunavut est une piste de substitution pour la navette spatiale. Il n'y a donc pas de piste plus facilement accessible. Nous avons en Alaska... si vous faites la comparaison avec ce que les États-Unis font, je pense qu'ils ont quelque chose comme 50 000 ou 60 000 soldats. De fait, s'en est presque gênant d'avoir plus de soldats canadiens basés en Alaska dans certaines des bases des forces aériennes qu'il n'y en a dans tout le Nord canadien. Nous devrions au moins être capables de profiter des bienfaits économiques des bases dans les 13 administrations du Canada étant donné qu'elles ne sont pas particulièrement adaptées aux endroits où elles doivent aller.

Je ne sais pas ce qui arriverait si vous retiriez les soldats de Colombie-Britannique ou d'Alberta ou de l'Ontario ou du Québec. Mais je sais que dans les Maritimes — mes collègues vous le dirons — ils seraient très contrariés. Cheryl ne veut pas me donner l'armée qu'elle a à Petawawa.

C'est donc dire que par opposition aux six soldats qui sont dans le Yukon et à l'unique qui se trouve à Nunavut, je pense que nous devrions au moins avoir notre juste part des bienfaits économiques, ainsi que l'accès facile au Nord, où des incidents surviennent — juste pour avoir une plus grande présence dans le Nord que ce n'est le cas aujourd'hui.

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Merci.

Je pourrais discuter de la question de savoir s'il y a ou non une menace qui pèse sur le Nord, mais je ne contesterai pas le fait qu'il y a des vulnérabilités dans le Nord. Il y a une volonté nationale de faire

beaucoup mieux dans le Nord. Je pense que ces deux impératifs ont impulsé une partie de notre travail d'examen de la composition de la Force opérationnelle interarmées Nord.

Il est évident que nous venons à peine de commencer le processus, mais je vais vous dire où nous allons, et nous allons certainement nous concentrer davantage sur le Nord. Ce seront mes propos à moi, ici, et non le verbiage officiel du contrôle et du commandement.

Ce que nous avons toujours fait dans le Nord, c'est d'avoir un commandement hôte qui n'opérait pas vraiment dans le Nord. C'était la présence résidente. Il recevait des gens qui débarquaient, soit de la Force aérienne, de la Marine ou de l'Armée de terre, pour opérer sur leur terrain, et il facilitait une partie du travail. Ce ne sera plus le cas.

Le 1<sup>er</sup> février, si je peux tout synchroniser, le commandant du secteur Nord deviendra le commandant de la Force opérationnelle interarmées Nord. Il sera commandant à part entière, et la Marine n'ira pas se balader dans le Nord et opérer toute seule. C'est lui qui va commander l'action de la Marine dans le Nord lorsqu'elle y va, et il en va de même pour la Force aérienne et l'Armée de terre.

C'est un changement radical. Cela signifie que je dois lui fournir un QG plus robuste. Nous y travaillons et nous allons le faire. Cela signifie plus de matériel, plus de gens, un meilleur accès au renseignement et un appui plus coordonné venant d'ici.

De toutes les forces opérationnelles interarmées que nous mettons sur pied — pour les autres, il s'agit dans une certaine mesure de reconditionnement et de modification des compétences d'une partie du personnel et de leur donner une plus grande capacité de planification — dans ce cas-ci, c'est cela et plus encore. Le commandant dans le Nord va essayer de voir ce que devrait être son empreinte, avec une plus grande présence, surtout dans les deux autres territoires où se situe son QG.

Je dois admettre que c'est aussi le début de notre dialogue, mais la première partie est une chose acquise. Nous allons lui donner plus de gens, plus de présence, et une plus grande capacité d'être responsable des opérations des Forces canadiennes dans le Nord.

• (1210)

**L'hon. Larry Bagnell:** Merci beaucoup.

C'est une excellente nouvelle. C'est excitant.

**Le président:** Je sais, j'ai vu le sourire sur votre visage.

Nous allons passer à M. Martin.

**L'hon. Keith Martin:** Merci beaucoup, monsieur le président, et merci à vous, amiral Forcier, d'être venu aujourd'hui.

Si vous me le permettez, je vais me pencher sur une des choses que vous avez dites dans votre document. En ce qui concerne le Commandement Canada, vous parliez de la nécessité d'avoir une capacité de réaction. Ma question est simplement la suivante. Peut-être pourriez-vous commenter cela et nous dire où se situent les lacunes en matière d'intégration entre les premiers intervenants du pays et les Forces canadiennes et quels sont vos besoins comme dirigeant du Commandement Canada pour pouvoir combler ces lacunes. Je m'intéresse particulièrement au réseau des communications et à la façon dont nous intervenons, non seulement entre les forces et les premiers intervenants mais aussi à l'intérieur des forces.

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Pour ce qui est de la structure du premier intervenant, ce n'est certainement pas nous qui sommes le ministère principal. Ce sont les provinces qui sont les premières à coordonner la première intervention, c'est cela notre système fédéral. Le premier organisme fédéral à l'appui de cela est bien entendu Sécurité publique et Protection civile Canada.

Ce que nous entendons faire avec les forces de défense, c'est de devenir au sein de ces organisations des partenaires plus égaux et plus présents et de voir quelles sont les failles. Certaines d'entre elles sont évidentes et nous en regardons déjà quelques-unes, mais d'autres ne le sont pas, ou du moins pas pour moi. Les impératifs sont différents, les provinces sont différentes elles aussi — sur le plan géographique — ce qui fait que les problèmes sont eux aussi différents. Toute solution dépend de la taille de la population et de l'économie en cause.

Ce que je demande à mes six commandants, parce que nous sommes déjà présents et je vais finir par avoir ces six personnes sous mes ordres à plein temps... Je n'attends pas le 1<sup>er</sup> février. Nous nous sommes déjà rencontrés et ces commandants sont repartis dans leurs provinces, où ils travaillent, pour ouvrir le dialogue: quels sont les moyens et quels sont les problèmes?

Je ne suis pas sûr qu'au bout du compte il faudra nécessairement aller de l'avant et constituer une capacité militaire pour combler toutes ces failles, mais je pense que si, collectivement, nous savons quelles sont les failles, nous pouvons parer aux éventualités. Si vous me le permettez, je vais vous donner un exemple générique. Il se peut que dans une province, il y ait une région où, pour des raisons géographiques, il serait très difficile d'avoir une présence relativement forte, mais où il y a malgré tout une certaine population. Peut-être ne serait-il pas logique d'avoir sur place une force de première intervention relativement forte mais, si tous ensemble nous constatons qu'il y a une certaine vulnérabilité — tous les partenaires, depuis le niveau municipal jusqu'au niveau fédéral — pourraient peut-être travailler ensemble pour pouvoir parer aux éventualités.

C'est donc là qu'il faut agir. Si je voulais mettre tous mes oeufs dans le même panier pour aller aider une collectivité quelque part au Canada, ce ne serait pas dans une grande ville. Les grandes villes ont déjà d'excellentes capacités de première intervention.

Cela dit, il pourrait toujours survenir une catastrophe qui dépasse les moyens de tout le monde — il suffit de penser à l'ouragan Katrina — mais à l'heure actuelle, la première chose, c'est que j'exhorte mes commandants et leurs subordonnés à faire en sorte de bien comprendre le contexte géographique, ce que nous ne sommes pas vraiment parvenus à faire jusqu'à présent.

**L'hon. Keith Martin:** Amiral, est-il exact de dire qu'il faudrait que les Forces canadiennes soient mieux représentées à SPPCC?

Comme vous l'avez fort bien dit, s'il y a une situation d'urgence au Canada, nous ne sommes pas les premiers à intervenir, mais nous avons constaté, comme vous l'avez également dit dans vos observations, que dans le cas d'un ouragan comme Katrina ou d'un attentat comme celui du 11 septembre, quand tout ce qu'il y a de pire arrive en même temps, les intervenants sont également victimes du même problème. Admettons qu'un tremblement de terre frappe l'île de Vancouver. Pourriez-vous nous expliquer étape par étape comment vous interviendriez? Comment fonctionnerait le réseau de communications et comment l'élément mobilité fonctionnerait-il pour que nous puissions concentrer nos efforts sur les besoins urgents dans tel ou tel secteur frappé par une crise majeure?

• (1215)

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Avec la structure actuelle, je le répète, l'intervention initiale doit venir de la province car c'est elle qui porte le bébé si vous me passez l'expression. Cela dit, nous essayons de faire en sorte de bien comprendre ce que nous pouvons apporter de notre côté dans ce genre de situation. Les scénarios des grosses catastrophes, qu'il s'agisse d'un tremblement de terre sur la côte Ouest ou d'un ouragan qui frapperait le littoral américain, ont fait

apparaître, comme je l'ai déjà dit, une dichotomie. D'une part, on ne peut pas permettre que les gens ne se préparent pas à assurer eux-mêmes leur survie et leur rétablissement. Mais je pense parfois qu'il faut être prêt à admettre qu'il est possible qu'ils se trouvent handicapés et qu'ils ne puissent pas faire grand-chose, de sorte que ce dont nous parlons ici, c'est un plan d'urgence nationale en cas de catastrophe majeure.

La Défense nationale en a déjà un pour le scénario de la côte Ouest, mais en réalité il existe déjà au Canada un désengagement graduel des forces appelées à travailler sous les ordres du gouvernement légitime, peu importe de quoi il s'agit au bout du compte, en cas de catastrophe majeure. Mais ce qui se fait à Sécurité publique et Protection civile Canada est ce que nous avons dit... Nous avons des réunions de temps en temps. Lorsque j'étais dans mon poste précédent, lorsque je travaillais pour le chef d'état-major du Groupe des opérations interarmées, nous avions des réunions de temps en temps. Maintenant, nous disons que mon directeur des opérations devrait rencontrer, sinon chaque semaine, du moins très régulièrement, le directeur des opérations et les chargés de planification principaux du ministère et ainsi de suite. Cela a déjà commencé, de sorte que j'ai déjà encouragé ce genre de choses. J'ai déjà rencontré le sous-ministre et le sous-ministre adjoint principal de SPPCC, et nos collaborateurs respectifs ont déjà lancé un dialogue.

Nous nous rencontrons. Il nous reste à arrêter un calendrier de réunions et une structure plus officielle, mais c'est cela que nous faisons actuellement. C'est aussi la beauté d'avoir cela pour seul boulot, au lieu de devoir se concentrer sur l'ensemble des problèmes des FC auxquels il faut trouver une solution. Chaque matin, lorsque je m'éveille, je crains pour le Canada et lorsqu'arrivera le 1<sup>er</sup> février, je craindrai vraiment pour le Canada parce que cela me tombera vraiment dans les bras.

Il ne faudrait pas non plus que je vous laisse sur l'impression que nous ne sommes pas présents, que nous n'étions pas présents à SPPCC. Nous y avons quelques types en détachement. Nous avons déjà quelqu'un qui travaille au service de la planification. Nous avons quelqu'un qui, en fait, dirige la structure de son centre d'opérations pour le gouvernement canadien. Il y a quelques officiers qui y ont été détachés, et je connais au moins quelqu'un qui nous aide à accélérer la planification interministérielle des exercices à grande échelle. Nous sommes donc déjà présents.

Mais l'un des mandats que je me suis donné si vous voulez, en ce qui concerne l'analyse des failles, c'est d'examiner ce qu'ils font, et j'étudie également tous les autres partenaires que nous avons en ville pour voir à quel endroit il faudrait envoyer nos officiers de liaison ou nos officiers en détachement. Cela aussi fait partie de ma liste de choses à faire.

**L'hon. Keith Martin:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, monsieur Martin.

Nous allons maintenant passer à M. Perron.

[Français]

**M. Gilles-A. Perron:** Monsieur le président, ne partez pas votre chronomètre immédiatement. Si possible, j'aimerais disposer de cinq minutes supplémentaires, après le témoignage du vice-amiral Forcier, afin de m'adresser au comité.

[Traduction]

**Le président:** Ici, au comité?

**M. Gilles-A. Perron:** Oui, à la fin de la réunion. Six minutes.

[Français]

**Le président:** Oui.

**M. Gilles-A. Perron:** Merci, monsieur le président.

Monsieur le vice-amiral, bonjour.

Je m'excuse d'avoir dû m'absenter: cette boîte à musique nous fait parfois part de demandes urgentes qui ne sont pas nécessairement des demandes urgentes, mais enfin!

Combien d'argent de plus ou de moins ce nouveau type de commandement canadien coûtera-t-il?

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Je n'ai pas de prévisions à cet égard pour le moment, parce que nous en sommes encore à développer le concept. Toutefois, si je regarde les lignes de conduite tracées par mes patrons, je constate que le but n'est pas d'accroître les capacités, mais de réorganiser les efforts.

Si on tient compte de la qualité de l'entraînement et des interventions futures, je ne doute pas qu'il faudra demander certains équipements supplémentaires pour nous aider. Il se peut qu'il y ait un surcroît de demandes de ma part, mais pas nécessairement de la part du ministère. Comme tout le monde, je vais négocier avec mon patron pour savoir comment la tarte sera partagée, si je peux m'exprimer ainsi.

Je n'ai donc pas de prévisions. Je dois vous avouer que mon budget actuel est très petit; il suffit simplement à faire fonctionner mon quartier général. Je n'ai pas de forces permanentes. Ce sont les commandants de l'armée, de l'aviation et de la marine qui ont des forces permanentes. Pour notre part, nous aurons une influence sur leur entraînement, leur structure et leur besoin d'équipement, mais nous n'avons pas fait de prévisions de coûts.

Au départ, il y aura certainement des coûts supplémentaires. Il faudra prévoir, grosso modo, quelque centaines de milliers de dollars ou quelques petits millions de dollars pour démarrer l'organisation. Cela ne veut pas dire pour autant qu'on va ajuster le taux de la défense et qu'on va changer le point de mire.

• (1220)

**M. Gilles-A. Perron:** Vous savez sûrement que nous sommes allés à Bruxelles et à Londres dernièrement. Ce fut une très mauvaise expérience personnelle. Lors de notre arrivée à Bruxelles, nous avons entendu dire qu'il y avait eu un tremblement de terre au Pakistan, tuant environ 70 000 personnes. Lors de notre départ, une semaine plus tard, ni l'OTAN ni les Nations Unies n'avaient encore décidé s'ils allaient aider le Pakistan ou non. Le temps qu'il leur a fallu pour prendre une décision m'a traumatisé.

J'espère qu'il vous faudra moins de temps pour prendre une décision lorsqu'il y aura une catastrophe. Si, par exemple, un bateau à bord duquel il y a des bombes entrainé dans le fleuve Saint-Laurent afin de faire sauter le port de Québec, quel serait votre temps de réaction? Réagiriez-vous rapidement? Je sais qu'il est difficile de répondre à une telle question, mais j'aimerais quand même que vous le fassiez.

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Dans le cadre de la structure présente, si nous essayons encore d'améliorer notre temps de réponse et qu'une intervention humanitaire est requise, autrement dit si le commandant d'une base quelque part au Canada sait qu'il y a un désastre dans la ville adjacente, il y a une intervention immédiate. Ils ont l'autorité de le faire et ils le font.

Récemment, il y a eu une inondation dans une petite ville à Terre-Neuve, et les responsables de l'unité de réserve locale a téléphoné à Halifax pour dire que leurs voisins avaient des problèmes, qu'ils

allaient les aider et que s'ils avaient besoin de quelque chose, ils allaient rappeler. Cette autorité existe.

**M. Gilles-A. Perron:** Elle existe.

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Elle existe présentement.

**M. Gilles-A. Perron:** Existera-t-elle aussi dans le nouveau commandement?

• (1225)

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Absolument.

Là où la situation est plus difficile, c'est dans le domaine des interventions pour venir en aide lors d'opérations policières, parce qu'une requête doit être adressée au gouvernement provincial afin d'obtenir l'autorisation d'intervenir. Dans les exemples que j'ai vus dans le passé, c'était bien souvent le policier ou le corps policier local qui décidait de demander de l'aide toute proche, sans avoir osé demander de l'aide de la province ou du fédéral auprès de son solliciteur général. Dans un tel cas, il ne serait pas sensé de donner une autorité locale pour faire une intervention, parce qu'il s'agit d'un régime législatif différent.

Je reviens à votre exemple. Si on sait que les forces policières sont au courant de la présence du navire...

**M. Gilles-A. Perron:** Ou qu'on le soupçonne.

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** ... ou qu'on le soupçonne, et que le gouvernement de la province veut de l'aide, il existe un protocole pour en faire la demande. Le ministre de la Sécurité publique du Québec adresse une requête au solliciteur général du Canada, qui lui répond, s'il n'a pas la capacité d'aider, que son collègue de la Défense nationale pourra peut-être le faire.

**M. Gilles-A. Perron:** Je vais mettre des paroles dans votre bouche, et si vous me dites que j'ai tort, je vais l'accepter. Vous me dites que si une réponse tarde à venir, c'est principalement parce que les personnes au bas de l'échelle ne connaissent pas nécessairement le processus à suivre pour obtenir une réponse très rapide. Il y aurait donc moyen de les éduquer ou de faire des rencontres spéciales avec elles pour leur donner cette information.

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Absolument. Je vais vous donner deux exemples. Dans le cadre de ma participation à la réunion nationale des chefs de police, je leur ai tous dit quel était le processus. S'ils parlent au bureau du ministre de la Sécurité publique, ils verront que ce dernier a le protocole et qu'il doit les aider. S'il a besoin d'aide fédérale, il la demande, et si l'aide fédérale dépasse la GRC, etc., il y a un protocole. Je dois vous dire que c'est assez rapide: c'est une question de minutes ou, au pis aller, d'heures. S'il y a une discussion quant à une intervention à l'intérieur de la province, je crois qu'ils doivent demander du soutien au fédéral. Donc, ces protocoles existent.

Ce qu'on demande présentement à nos commandants de région de faire lors de discussions avec leurs collègues de la sécurité publique, c'est de leur rafraîchir la mémoire en ce qui a trait aux protocoles. Ils doivent leur rappeler comment ça fonctionne. Le dialogue est là, et moi, je pousse pour qu'on se parle encore davantage.

**M. Gilles-A. Perron:** Vous nous avez dit...

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Perron, vous avez déjà utilisé tout votre temps d'intervention.

**M. Gilles-A. Perron:** Oh, excusez-moi, ce n'est pas vous que je regardais, monsieur.

**Le président:** Cela n'est rien. Vous n'avez pas entendu comme moi la petite minuterie.

Nous allons maintenant entendre M. Khan, après quoi ce sera au tour de M. Bachand.

**M. Wajid Khan:** Merci, monsieur le président, et bienvenue à vous, amiral.

Ma question concerne un peu plus l'aspect opérationnel des choses. Est-ce que nos incitatifs financiers et la qualité de nos exercices d'entraînement, pour ne citer que ces deux-là, sont suffisants pour que les réserves puissent prendre l'initiative? Y a-t-il un organisme quelconque qui assure la liaison avec les employeurs? Les Forces canadiennes ont-elles une unité spéciale dont la mission est de montrer aux employeurs l'intérêt qu'ils auraient d'embaucher des réservistes et d'offrir son concours aux employeurs comme aux réservistes en renseignant les uns et les autres sur leurs droits et obligations?

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Oui, il y a un organe qui prodigue des conseils au ministère de la Défense nationale. C'est le Conseil de liaison des Forces canadiennes qui existe depuis déjà au moins dix ans. Je ne peux vous donner beaucoup de détails sur sa structure et ses programmes d'engagement, mais je peux vous dire que, quel que soit le poste que j'ai occupé ces dix dernières années, j'ai eu des contacts avec ce conseil. Des représentants du Conseil me rendent visite sur la côte Ouest chaque année. Ils sont habituellement accompagnés de représentants de l'industrie, essentiellement des employeurs. Si ma mémoire est bonne — et le ministère pourrait vous donner des chiffres plus récents — il y a au moins 1 500 petits et grands employeurs qui veulent appuyer la réserve et qui ont accepté de nous aider volontairement. Ils savent que nous avons besoin de la réserve et sont prêts à lui accorder leur soutien.

On parle beaucoup des règles et règlements de la réserve. J'ai traversé bien des crises au fil des ans, à titre de commandant, que ce soit sur le terrain ou au quartier général, et chaque fois que nous avons fait appel à la réserve dans un cas d'urgence, ils ont répondu à l'appel. Nous ne manquons ni de soutien, ni de volontaires.

Toutefois, à moins qu'il s'agisse d'une urgence nationale, comme une insurrection nationale pour laquelle on pourrait mobiliser tout le pays, les réservistes ne sont pas mobilisés mais simplement appelés. Mais, dans les opérations nationales, quand il s'agit d'aider leurs voisins, les habitants de leur paroisse, de leur ville ou de leur province, les réservistes sont les premiers à offrir leur aide.

**M. Wajid Khan:** Je voulais simplement m'assurer que les employeurs leur permettent de s'acquitter de leurs fonctions de réserviste. Je ne doute pas que les réservistes veuillent travailler, mais de meilleures relations entre les employeurs et les réservistes quand ils doivent quitter leur travail...

• (1230)

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Le chef des réserves et cadets du ministère de la Défense nationale maintient ces bonnes relations. Malheureusement, je ne travaille pas à ce dossier en ce moment.

**M. Wajid Khan:** Ma question suivante est dans le même ordre d'idées que celle de mon collègue, M. MacKenzie, mais j'aimerais aller un peu plus loin. Ne risque-t-on pas de transformer la réserve en une simple force de défense civile chargée des secours aux sinistrés et de l'aide aux autorités civiles? Comment peut-on concilier le rôle de la réserve au sein de CANCOM et la nécessité de maintenir des capacités de combat? Ne serait-il pas logique de fusionner les unités de réserve qui manquent de main-d'oeuvre en des unités ayant un effectif raisonnable tout en maintenant les traditions?

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Je ne suis pas en mesure de répondre à la deuxième partie de votre question. Je ne suis pas expert de la réserve, surtout des questions de milice et de fusion des unités. Celui qui m'a précédé ce matin aurait pu répondre à cette question mieux que moi.

En réponse à la première partie de votre question sur l'importance de ne pas diluer, si je peux dire, la capacité des réservistes à travailler outre-mer et de faire en sorte que la réserve n'est pas perçue ou à tout le moins employée strictement pour aider les autorités civiles au pays, ce n'est certainement pas là notre intention.

Je demande aux membres de ma propre organisation de définir leurs capacités quand ils sont au pays et qu'ils n'ont pas à se préparer pour des opérations outre-mer. Cela remet un peu en question les fondements établis. Avez-vous même un uniforme de travail ou est-ce tout ce que vous avez dans votre placard quand vous travaillez à Ottawa? Si la région de la capitale nationale se transformait du jour au lendemain en zone sinistrée, que feraient collectivement les membres des Forces canadiennes habitant à Ottawa pour contribuer aux secours? Cela nous amène à penser différemment. Autrement dit, quelles compétences nous faut-il pour aider les Canadiens quand ils ont besoin de nous, pour contribuer mais non pas nuire aux secours?

**M. Wajid Khan:** D'accord, ça va pour le soutien accordé aux autorités civiles, mais mes inquiétudes se situent à un autre niveau. Est-ce que ces gens auraient la même capacité d'attaque s'ils étaient envoyés à l'étranger, ou encore s'ils devaient défendre le Canada?

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Je n'ai pas pour mandat de changer la doctrine de la Marine, de l'Armée de terre ou de la Force aérienne ou les directives que donnent les trois commandants à leurs forces respectives. C'est eux qui sont responsables des forces armées et qui décident si les troupes sont prêtes à être envoyées à l'étranger. Pour ma part, je veux tout simplement m'assurer que ces compétences peuvent se traduire par des mesures de soutien ici, au Canada.

D'aucuns se sont inquiétés de la création du Commandement Canada, parce que, disait-on, les normes de travail des matelots et des soldats seraient modifiées, etc., mais ce n'est pas l'objectif visé. Les trois armes, à savoir l'Armée de terre, la Marine, et la Force aérienne, disposent de l'autorité et de la volonté nécessaires pour que les capacités de combat restent professionnelles, et ce n'est pas moi qui veux changer cela. Je veux tout simplement m'assurer que nous tirons profit de ces compétences lorsque les soldats rentrent au pays.

**Le président:** Il faut qu'on soit équitable. On vous a donné du temps supplémentaire et nous allons maintenant passer à M. Bachand.

[Français]

**M. Claude Bachand:** Merci, monsieur le président.

J'aimerais vous poser des questions concernant l'arbitrage. Quand on parle du Nord, s'agit-il, pour vous, du territoire situé au nord du 55<sup>e</sup> parallèle?

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Présentement, le Nord, pour moi, c'est simplement les trois territoires.

**M. Claude Bachand:** Alors, je vais vous faire part d'une situation d'arbitrage. Premièrement, les CanadaCOM régionaux ne sont pas complètement autonomes; ils sont sous vos ordres, à Ottawa.

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Absolument.

**M. Claude Bachand:** Dans le cas où un désastre ou quelque chose de très grave se produirait près des limites de deux quartiers généraux régionaux, c'est vous qui auriez l'autorité de dire qu'un quartier général peut aller à la rescousse de l'autre.

•(1235)

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Absolument. Il s'agit de déterminer qui est responsable et qui doit apporter son soutien.

**M. Claude Bachand:** Je ne suis aucunement surpris de votre réponse. Par ailleurs, ce qui me pose problème, c'est le commandement de la force expéditionnaire et CanadaCOM. En effet, le commandant de la force expéditionnaire peut solliciter des ressources de différents environnements et le gouvernement peut décider d'ouvrir un théâtre d'opérations, envoyer des bateaux, des avions, des soldats. Il peut également décider d'ouvrir un autre petit théâtre d'opérations. Cependant, si un désastre se produit ailleurs au Canada et que vous avez besoin des mêmes forces, qui va faire l'arbitrage?

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** C'est un très bon point.

Les forces d'intervention internationales sont habituellement déployées à la suite de décisions délibérées. S'il ne faut pas des mois, il faut au moins des semaines pour s'engager. Présentement, les trois commandants, soit celui de l'armée, celui de l'aviation et celui de la marine, font des projections de forces. On ne peut pas se permettre d'avoir un entraînement à 100 p. 100 pour tous les avions, tous les pilotes, tous les bateaux, tous les bataillons tout le temps, de façon à pouvoir partir demain matin. Alors, nous planifions une rotation de nos ressources. On identifie les gens qui pourraient servir dans le cadre d'opérations internationales.

Je sais que le général Caron a son plan. Il peut vous dire quel bataillon serait prêt dans six mois si jamais il fallait intervenir quelque part, que ce soit prévu ou non. Cette connaissance existe à mon niveau, mais aussi au niveau des régions. Il n'y a pas de secrets entre nous. On n'opère pas dans une bulle.

Par exemple, si on développe un contingent pour aider nos amis qui sont présentement dans l'Ouest... Ils auront un défi à relever au cours des prochains mois, parce que la majorité de leur force de combat sera en Afghanistan. Alors, le commandant qui a préparé les forces en Afghanistan mettra son chapeau de commandant des forces interarmées et dira à son patron qui si jamais il y avait une grosse catastrophe dans l'Ouest, la première chose qu'on lui demanderait, c'est de l'aide d'ailleurs. Je crois que c'est réaliste.

On ne peut pas se permettre de garder les 60 000 militaires de la force régulière à la maison pour le cas où il y aurait un ouragan. En réalité, l'arbitrage, c'est moi.

**M. Claude Bachand:** Est-ce le cas aux deux niveaux, soit entre les quartiers généraux régionaux et aussi entre le contingent expéditionnaire et vous?

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Non. Les décisions relatives aux interventions internationales relèvent naturellement du gouvernement du Canada. L'ambition du Canada quant à son intervention outre-mer relève du gouvernement, certainement sur une recommandation du chef de la défense, et l'exécution relève du commandant des forces d'intervention internationales, de COMFEC.

Cependant, mon collègue de COMFEC travaille dans le même quartier général que nous. Il est à l'étage inférieur, et on se parle régulièrement. Je suis certain que lorsqu'il considère la possibilité d'une intervention outre-mer... Je vous donne l'exemple d'une discussion que nous avons eue hier. Je lui disais que ce ne serait pas une surprise s'il envisageait de se rendre dans un autre théâtre d'opérations qui ferait appel à parts égales à l'armée et à l'aviation. Je lui ai demandé quelles seraient alors les conséquences de cela? J'opère avec les forces qu'il nous reste au Canada.

Si on pensait devoir faire une intervention délibérée... Je vous donne un exemple. S'attend-on à jouer un rôle lors des Jeux olympiques de 2010? Bien sûr. Est-ce une année où l'on tiendra des discussions quant au niveau de nos interventions internationales? Certainement, cela ne fait aucun doute. L'appétit pour les interventions internationales en 2010 sera beaucoup moins grand qu'une autre année.

**M. Claude Bachand:** Par contre, comme vous le dites, la force expéditionnaire peut faire l'objet d'une certaine planification longtemps à l'avance. Par contre, une catastrophe ne peut être planifié. Si je prends l'exemple de l'Afghanistan, le *PPCLI* y a un rôle important à jouer. S'il survient une catastrophe au Canada, il vous appartiendra de décider si le quartier général de la Colombie-Britannique ou celui de l'Ontario viendra à la rescousse. Est-ce exact?

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Je vais vous donner un exemple concret dont j'ai été témoin il y a deux ans, celui des feux de forêt en Colombie-Britannique. Le commandant des Forces armées de l'Ouest était sur le point de déployer ses forces en Bosnie, si je me souviens bien. Il en était aux dernières phases de préparation des forces qui dès le lendemain devaient aller travailler pour COMFEC. Le commandant a donc fait ce qu'il pouvait pour intervenir, pour aider, mais en regardant son échéancier, il a constaté qu'il devait absolument décider s'il allait envoyer ses troupes outre-mer ou non?

La solution aurait pu être la suivante: j'aurais pu lui dire que j'allais aller chercher des troupes ailleurs, par exemple en Ontario, et qu'il pouvait poursuivre l'entraînement des troupes de l'Ouest qui devaient se joindre à COMFEC.

Il est important de réaliser que de temps à autres, des décisions seront prises qui feront en sorte que nous ne pourrions pas intervenir à temps sur la scène internationale parce qu'il ne faut pas oublier que nous devons d'abord protéger la vie des Canadiens: chez nous d'abord.

•(1240)

**M. Claude Bachand:** Chez nous d'abord. C'est ce que je voulais vous entendre dire.

**Vam J.C.J.Y. Forcier:** Justement. C'est une des décisions qui furent prises lors de l'ouragan Katrina, par exemple. On s'est demandé quel aurait été l'impact sur l'entraînement de l'armée si on avait envoyé des équipes de l'armée et la marine. Nous avons évalué quelle auraient été les conséquences si nous avions dépêché des troupes là-bas pour une, deux ou trois semaines. Mais comme nous avons décidé d'aller aider nos voisins, nous y sommes allés.

**M. Claude Bachand:** C'est très bien.

[Traduction]

**Le président:** Monsieur l'amiral Forcier, merci beaucoup de votre présence. Il est presque 13 heures, notre échéance à nous aussi.

Je dois reconnaître qu'avec le général Caron vous nous avez donné des réponses très rigoureuses et que vous nous avez généreusement consacré votre temps. J'aimerais vous en remercier personnellement. Au nom de tous les membres du comité, je vous remercie chaleureusement. Vous avez sans doute remarqué à quel point notre stratégie de défense nationale et son application passionnent tous les députés qui sont assis autour de cette table. Merci encore de votre présence.

Chers collègues, avant de lever la séance, M. Perron a demandé qu'on lui accorde cinq minutes pour discuter de détails administratifs. Je ne sais pas de quoi il s'agit et il est possible que nous soyons obligés de passer à huis clos.

[Français]

**M. Gilles-A. Perron:** Non, je ne crois pas. Je veux tout simplement soumettre à votre réflexion un état d'âme personnel, surtout après avoir entendu le vice-amiral nous dire dans son discours qu'il travaille depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2005 à s'assurer que son projet cadre dans l'Énoncé politique de défense. Ce matin, le lieutenant-général Caron nous a dit la même chose. La semaine dernière, le responsable des renseignements nous a aussi dit la même chose.

Alors pourquoi devrais-je continuer d'étudier l'Énoncé de politique de défense, si tout semble déjà cuit, gobé, mis en conserve? Je crois que nous serions tous beaucoup plus efficaces si nous étudions l'approvisionnement, par exemple.

Il s'agit d'une réflexion ouverte que je soumetts à la réflexion de mes copains. Peut-être, si une campagne électorale est déclenchée la

semaine prochaine, n'aurons-nous plus à nous préoccuper de cela. Je ne voulais pas faire un grand discours, je voulais seulement vous faire part de mon état d'âme. Je pense perdre mon temps à étudier l'Énoncé de politique de défense, et que nous devrions plutôt essayer de prévoir d'autres travaux, puisque la question de l'Énoncé de politique de défense semble être réglée.

[Traduction]

**Le président:** Y a-t-il des observations?

Je ferai appel à votre indulgence. Je sais que l'amiral Forcier doit nous quitter. On pourrait lui permettre de partir pour ensuite...?

Comme plus personne ne souhaite intervenir, je vais tout simplement lever la séance.

---







**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**